

**OUVERT**

Nous sommes ouverts pour les pièces et notre service de réparation

Pour la vente de tout autre article, veuillez nous contacter par téléphone au **418 852-2922** ou par courriel à [mecaniquet@videotron.ca](mailto:mecaniquet@videotron.ca)

4093 P0321



196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)

LE MERCREDI  
20 JANVIER 2021

# Le Placoteux

La référence dans Kamouraska-L'Islet

VOLUME 43, ÉDITION 3

24 PAGES



## Les bornes KamouÛ prouvent leur pertinence

P. 5



### P. 7 Projets pour développer les Sept-Chutes

PHOTO : VILLE SAINT-PASCAL



### P. 3 Bonne année pour l'agroalimentaire

**DÉPEÇAGE Beaubien**

Dépeçage à forfait

- Emballage sous vide
- Chambre froide
- Congélation
- Écorçage
- Vieillessement

290, rue Beaubien  
(Route 191)  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 5M1  
418 863-3263

Josée Tremblay  
418 863-3263

Marcel Dumont  
418 961-5677

[depeceagebeaubien.com](http://depeceagebeaubien.com)

**La puissance d'un groupe**

**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

*Venez me rencontrer!*  
Benoit Chouinard, conseiller aux ventes  
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
418 492-3432 • 1 800 363-3432  
[olivierkamouraskachrysler.com](http://olivierkamouraskachrysler.com)

PNEUS ●  
ALIGNEMENT ●  
SUSPENSION ●  
VIDANGE ●  
FREINS ●  
SILENCIEUX ●  
INJECTION ●

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale  
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.2907

[point-s.ca/pneusfm/](http://point-s.ca/pneusfm/)

**COMMERCE À VENDRE  
DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE**

Très bien établi. Cause de vente : retraite  
À qui la chance?  
Contactez Marc Pelletier au 418 856-3712

**SINGER® - PFAFF**  
DÉTAILLANT AUTORISÉ  
LA POCATIÈRE

**502 B, 4<sup>e</sup> Avenue  
La Pocatière**

## Une firme pour contrôler les rongeurs et moustiques à Saint-Denis

Sans vivre de problématique particulière, mais préférant prévenir plutôt que guérir, la Municipalité de Saint-Denis a engagé une firme pour contrôler les rongeurs et divers moustiques pour 1685 \$ par année pour quatre bâtiments lui appartenant.

STÉPHANIE GENDRON



### ST-DENIS: UNE FIRME POUR CONTRÔLER LES RONGEURS...



Étant en zone agricole, il est arrivé de remarquer la présence de mulots une à deux fois par année, mais sans connaître de problèmes d'insalubrité.

«On est autour de champs agricoles et dans les fermes, souvent, il y a des mulots. Il s'en infiltre peu, mais il s'en infiltre quand même des fois du côté de la patinoire, par des conduits d'électricité entre le complexe et la patinoire, ça ne prend pas un gros espace pour que ça passe», a dit le maire Jean Dallaire.

Toutefois, dans un souci de prévention, la municipalité souhaitait faire affaire avec une firme pour s'occuper de cette situation et justement éviter que la problématique s'installe.

«Ils ont le mandat de mettre des boîtes autant à l'extérieur qu'à l'intérieur à différents endroits et vont passer de façon ré-

gulière pour voir s'ils en trouvent ou pas», d'ajouter le maire. L'entreprise ORKIN CANADA a donc le mandat de faire plusieurs visites le premier mois pour en faire une par mois par la suite, tout en ayant un service d'urgence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le Complexe municipal, l'ancien édifice municipal (Local des Fermières) ainsi que la Chapelle et le Presbytère de la Grève sont donc dans la mire de la firme. Le contrat est bon pour trois ans, sans augmentation de prix.

En plus des rongeurs, l'entreprise prendra également en charge les insectes rampants.

«C'est beaucoup plus à l'extérieur, on a des plates-bandes avec des fleurs et des arbustes. Souvent, il y a des choses là-dedans qu'on n'aimerait mieux pas voir, de type fourmis. On s'est dit : donnons-leur un contrat pour l'ensemble de tout ce qui peut avoir», a conclu Jean Dallaire.



Le Complexe municipal de Saint-Denis. Photo : Maxime Paradis.

## ARMOIRES DE CUISINE

Le temps des cigales

Pandémie ou pas...

Le Temps des Cigales est là pour vous!

Nous pouvons amorcer votre projet en toute sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.

ATELIER  
BOUTIQUE  
SALLE DE MONTRE

418 246-4291

41, chemin des Pionniers Est  
Cap-Saint-Ignace

letempsdescigales.com

fier partenaire de

MIRALIS

Tu lis dans mes pensées.

Chérie, tant qu'à rester chez nous à cause de la \*\*%! de pandémie...

...On pourrait refaire notre cuisine. Ça compenserait pour les voyages dans le sud qu'on n'a pas faits...



2020 ENTREPRENEURIAL

## Bonne année pour les maraîchers au Kamouraska

2020 n'a pas été la panacée en démarrages d'entreprises au Kamouraska, de reconnaître les conseillères en entrepreneuriat à la MRC et la directrice générale de la SADC du territoire. Si le milieu maraîcher s'est clairement démarqué, la relève entrepreneuriale, plus discrète, a aussi été active dans la dernière année.



MAXIME PARADIS

La valorisation de l'achat local et des circuits courts a particulièrement bien servi les entreprises maraîchères en démarrage au courant de la dernière année au Kamouraska. Cinq nouvelles entreprises ont démarré dans ce secteur d'activité en 2020, d'indiquer Dominique Gaudreau, conseillère en entrepreneuriat à la MRC de Kamouraska.

«On parle d'entreprises de qualité dans le maraîchage, la transformation alimentaire, où les entrepreneurs ont pu bénéficier, entre autres, du programme Soutien au travailleur autonome (STA) par le biais d'Emploi-Québec», précise-t-elle.

Le STA permet de soutenir les travailleurs autonomes en devenir dans la création ou la reprise d'une entreprise. Ce soutien peut s'échelonner sur une période maximale de 52 semaines, offrant ainsi la possibilité à l'entrepreneur d'élaborer le plan d'affaires qui mènera à la création de son propre emploi.

«Il y a eu des démarrages en 2020, mais en moindre quantité. On parle vraiment de petits projets, en agroalimentaire bien sûr, mais aussi dans le domaine des entreprises de services», ajoute de son côté Anik Briand, directrice générale à la SADC du Kamouraska.

La diminution est toutefois importante par rapport à 2019 : environ 50 %, a-t-elle mentionné.

Les demandes d'informations, par contre, n'ont pas ralenti pour autant. Selon elle, le ralentissement provoqué par la COVID-19 va simplement permettre aux futurs entrepreneurs de mieux se planifier et de démarrer leurs entreprises sur des bases encore plus solides. «On s'attend à beaucoup de projets quand l'économie va reprendre», poursuit-elle.

### Relève

La relève entrepreneuriale, quant à elle, ne se porte pas trop mal, de suggérer Anik Briand. La directrice générale stipule que la SADC a accompagné plusieurs projets de reprises d'entreprises dans la dernière année. D'autres sont toujours sur la table de travail.

«La relève entrepreneuriale, ça se travaille différemment. Les cédants ne veulent pas nécessairement rendre ça public. Ça nécessite encore plus de confidentialité et il faut respecter ça. C'est aussi pourquoi on voit rarement une entreprise crier sur les toits qu'elle est à la recherche d'une relève», renchérit Anick Briand.

La collaboration entre les différentes organisations économiques devient donc plus que jamais essentielle dans des dossiers de reprises d'entreprises, de l'avis de Valérie Mailloux, conseillère en entrepreneuriat à la MRC de Kamouraska. Les maillages entre repreneurs et cédants sont d'ailleurs souvent réalisés de cette façon.

«La MRC et la SADC entretiennent aussi des liens étroits avec le Centre de transfert aux entreprises du Québec (CTEQ) qui recense une banque importante de cédants et

de repreneurs à l'échelle provinciale», soutient-elle.

Dominique Gaudreau croit néanmoins qu'il est impératif de mettre encore plus l'accent sur la relève entrepreneuriale, sujet pourtant au cœur des préoccupations depuis près de 30 ans, rappelle-t-elle. «Le démarrage de nouvelles entreprises est important, mais il faut aussi consolider ce qu'on a déjà si on désire que notre tissu économique actuel perdure.»

### Aides financières

Autant à la MRC qu'à la SADC, beaucoup de travail a été effectué pour diriger les entrepreneurs de la région vers les meilleures aides financières pour faire face aux impondérables résultant de la COVID-19. Le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) pour les entreprises affectées par la pandémie, mais qui ne pouvaient accéder à d'autres programmes de soutien fédéraux pendant la pandémie, a assurément été la plus populaire, de préciser Anik Briand.

Sept entreprises ont de leur côté bénéficié de la subvention salariale d'urgence (SSUC), un nombre qui pourrait être plus important de l'avis de Valérie Mailloux. «Beaucoup d'entreprises hésitent, mais je dirais que c'est la plus belle aide», a-t-elle déclaré.

Le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME) continue également d'être offert à la MRC de Kamouraska. Un nouveau volet a toutefois été ajouté, une partie non remboursable permettant de couvrir les frais fixes admissibles.

«Qu'on cogne à la porte de la MRC ou de la SADC, nous sommes en contact constant entre nous pour maximiser l'impact et l'aide auprès des entrepreneurs», conclut Dominique Gaudreau.

## L'Islet déjà en mode relance

Le démarrage ou la reprise d'entreprises en 2020 sur le territoire de L'Islet a été plus tranquille qu'à l'habitude, de confirmer le service de développement économique de la MRC ainsi que le CAE de Montmagny-L'Islet. De part et d'autre, l'heure est à préparer la relance économique.

Dix dossiers de financement visant le transfert d'entreprises ont été traités depuis avril dernier au CAE Montmagny-L'Islet. Il s'agit pour la plupart d'entreprises d'économie sociale ou issues des secteurs agricole ou commercial, d'indiquer la directrice au développement économique local et communications Mireille Thibault.

«Notre rôle n'est pas seulement de financer, mais d'accompagner pour que les entrepreneurs prennent des décisions éclairées. Quelqu'un qui veut se partir un café par exemple, on est là pour lui dire qu'il serait préférable pour lui qu'il patiente à la fin de la crise. Au final, c'est normal qu'on se retrouve avec moins de dossiers traités», résume-t-elle.

Le portrait est sensiblement le même à la MRC de L'Islet qui a accompagné huit nouvelles entreprises en démarrage. Six s'inscrivaient dans la mesure de soutien aux travailleurs autonomes d'Emploi-Québec, de

préciser le directeur du Service de développement économique Sylvain Thiboutot. De ces huit nouvelles entreprises, cinq s'inscrivent dans le domaine bioalimentaire, que ce soit la production ou la transformation agricole.

Les bonnes nouvelles se trouvent toutefois au chapitre du secteur manufacturier, où la MRC de L'Islet se distingue avec un riche éventail d'entreprises concentrées principalement à Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet et Saint-Pamphile pour ce qui est de l'industrie forestière. Si les projets d'expansion de ces entreprises ont été sur pause dans la dernière année, elles ont pu poursuivre leur production, la plupart étant jugées «essentielles».

«La cadence n'a pas vraiment ralenti dans le milieu manufacturier, au point où la pénurie de main-d'œuvre est un élément qui demeure d'actualité pour plusieurs d'entre elles», insiste Sylvain Thiboutot.

Autant à la MRC qu'au CAE, un effort majeur a été mis pour accompagner les entreprises fortement impactées par la crise. Une quarantaine de prêts ont été consentis à des entreprises ou des travailleurs autonomes par le biais des programmes fédéraux d'urgence mis en place par le gouvernement, entre juin et décembre, de souligner Mireille Thibault du CAE Montmagny-L'Islet.

À la MRC de L'Islet, le service de développement économique avait la responsabilité d'administrer les mesures d'aides proposées par le gouvernement provincial. De l'argent est toujours disponible, notamment au sein du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), de préciser Sylvain Thiboutot.

«On souhaite que 2021 soit une belle année, mais avant de parler de reprise économique, il faudra parler de relance. Et au CAE on demeure à l'affût du comment on pourrait être alimenté par Développement économique Canada pour les régions du Québec pour aider à cette relance dans notre région», déclare Mireille Thibault.

Le directeur du Service de développement économique de la MRC de L'Islet rappelle quant à lui que le projet de plateforme web afin d'accélérer et faciliter le virage des entreprises isletoises vers le commerce en ligne allait bon train. Une ressource a été embauchée dernièrement en vue de recruter et d'accompagner les commerces intéressés par le concept. La MRC désire profiter de l'engouement pour l'achat local et de la démocratisation du magasinage en ligne pour lancer la plateforme au courant de 2021.

## Reprendre une entreprise en temps de COVID

Démarrer une nouvelle entreprise n'est pas chose facile, en reprendre une également. Christine Picard a pourtant réussi ce pari dans les derniers mois avec la Librairie L'Option de La Pocatière. Et plutôt que lui nuire, la COVID lui a même été bénéfique.

Christine Picard a réalisé deux rêves en 2020 : acheter une librairie et une maison centenaire. 2020, dit-elle, n'a donc pas été si mal dans son ensemble.

«J'ai toujours travaillé en librairie, autant durant mes études qu'après. Mais j'étais frieuse au départ de me lancer là-dedans à titre d'entrepreneuse», explique-t-elle.

L'opportunité s'est présentée par le biais du patron de son conjoint Rémi Faucher, propriétaire de Monburo.ca (Hamster). Un partenariat entre son entreprise et la Librairie L'Option où il y vendait de la papeterie lui a permis de jouer les entremetteurs avec les anciens propriétaires Marie-Claire Robitaille et Sylvain Hudon, à la recherche plus ou moins active d'une relève.

«Rémi et sa conjointe Josée Létourneau m'ont bien guidé dans le processus. Ils sont même investis comme actionnaires au sein de l'entreprise», indique Christine.

L'acquisition s'est finalisée au début du mois d'août. Le transfert de connaissances entre les anciens propriétaires et Christine, qui assume seule la gestion de la Librairie, s'est déroulé sur quelques semaines.

### Hausse des ventes

Entre deux vagues de COVID-19, le virus n'a pas trop embêté la nouvelle librairie dans les premières semaines. Et même quand il a repris de la vigueur à l'automne, faisant craindre un passage du Kamouraska en zone rouge, les affaires n'ont pas fléchi, à l'image des autres librairies indépendantes au Québec qui ont enregistré une hausse de leurs ventes de livres de 18 % en 2020, de rapporter *La Presse*.

«Depuis que je suis devenue copropriétaire, l'augmentation des ventes mensuelles de livres oscille entre 15 et 25 %. La hausse est moindre en décembre avec 18,5 %, mais on a aussi perdu une semaine d'ouverture à cause du confinement des Fêtes», souligne-t-elle.

Sur le web, la progression est encore plus fulgurante : 109 % entre décembre 2019 et décembre 2020. Les ventes s'effectuent par le biais du site Leslibraires.ca.

«L'engouement pour le livre physique est quelque chose qui s'observe depuis quelques années et les librairies indépendantes sont celles qui en bénéficient le plus. La valorisation de l'achat local à cause de la COVID est simplement venue cristalliser une tendance», analyse Christine Picard.

La jeune librairie ne compte pas s'asseoir sur ses lauriers pour autant, elle sait que l'après-pandémie amènera d'autres défis. Elle compte bien les relever en misant sur le dynamisme de son entreprise, un service à la clientèle exemplaire et une présence accrue sur le web et les médias sociaux. (M.P.)

# Plus que jamais, c'est le temps d'être solidaires Encourageons l'

## Placotages

### Centre-Femmes La Jardilec

Dans le contexte de ce que nous permettent les nouvelles mesures sanitaires, nous sommes disponibles pour des rencontres téléphoniques et individuelles en personne, sur rendez-vous seulement. Nous maintenons nos groupes d'entraide et de soutien de Saint-Jean-Port-Joli et de Montmagny (Les Dames de cœur et Je conte). Les autres activités qui étaient prévues à notre programmation sont suspendues jusqu'à ce que le contexte sanitaire nous permette de les reprendre. Nous offrirons des séances de méditation à partir du jeudi 21 janvier, de 10 h à 11 h, histoire de se déposer ensemble. Inscriptions obligatoires au 418 598-9677.

### Loto-Fondation pour l'Hôpital

Il est encore temps de vous procurer votre billet pour la Loto-Fondation 2021 au profit de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima. Le coût du billet est de 120 \$ et vous donne la chance de gagner un des 10 tirages qui auront lieu du 10 février au 16 juin 2021. Seulement 450 billets en vente. Pour information : 418 856-7000 poste 7395. Il est possible également d'acheter son billet en ligne au [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca). Les profits de cette activité serviront à acheter des équi-

pements médicaux pour l'hôpital de La Pocatière et ses installations (CHSLD et CLSC du Kamouraska).

### Prévention suicide

Le Centre Prévention Suicide du KRTB soulignera cette année de façon différente la 31e semaine nationale de prévention du suicide « PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES ». Celle-ci se déroulera du 31 janvier au 6 février 2021. Deux rencontres par zoom auront lieu le jeudi 4 février. La première sera diffusée de 13 h 30 à 15 h pour les partenaires du milieu communautaire et du réseau. La seconde sera pour le grand public de 19 h à 20 h 30. Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook pour participer à nos activités virtuelles de la semaine nationale.

### Fêtes des sucres

L'an dernier a été présentée la 25e édition de la Fête des sucres de Saint-Aubert. Cette activité a connu un vif succès les 7 et 8 mars 2020, quelques jours avant le déclenchement des diverses mesures de prévention relatives à la COVID-19. Cette année, en raison de la propagation du virus et de la situation sanitaire, il va de soi que l'événement n'aura pas lieu. L'organisation espère que les conditions seront favorables pour permettre de présenter la fête des sucres de Saint-Aubert au printemps 2022..

## La Fondation André-Côté atteint 15 000 \$ avec les masques artisanaux

Depuis la fin du mois d'avril 2020, la Fondation André-Côté s'est lancée dans la fabrication de masques artisanaux. Ce projet dont les masques sont cousus par une équipe de bénévoles a permis d'amasser plus de 15 000 \$. Ce montant permet la poursuite des services gratuits tels que la massothérapie, le programme d'aide financière, le panier réconfort, l'accompagnement ainsi que la matériathèque pour les gens atteints de cancer ou de maladie incurable sur le territoire du Kamouraska, Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise. Les masques sont faits de coton et de tissu neuf et recyclé, deux épaisseurs avec élastiques et pince-nez pour le confort et quatre grandeurs sont disponibles. Passez votre commande en ligne sur le site de la Fondation André-Côté ou contactez-nous au 418 714-6698.

Plano - Recouvrement  
Service d'installation  
Moulures de tôle  
Tôles à toitures à l'ancienne



**FERBLANTERIE DE L'EST INC.**  
les  
**Bardeaux TM**  
REVÊTEMENT  
Tél.: 418 492-1384  
Télé.: 418 492-6432  
Cell.: 418 860-6432  
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL



Gaëtan Ouellet, prop.

Les spécialistes à votre service



Toitures  
Revêtements  
Agrandissement  
Portes et fenêtres  
Maisons neuves

CONSTRUCTIONFL.COM  
418.492.6926  
Ferdinand Laplante inc.

David Laplante  
info@constructionfl.com  
Cell.: 418.894.2265  
RÉB.Q. 2634-7393-94

« La joie de vous servir »



**Jean-Marie Rossignol**  
Conseiller en sécurité financière  
418 492-3255  
Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentes, REER

**Monseigneur RÉPARATEUR**  
**Réjean Sirois**

- Petites rénovations
- Réparations en tout genre
- Aménagement extérieur
- Peinture et autres...

**418 551-0366**



Financé par le gouvernement du Canada



**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4<sup>e</sup> Avenue,  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

[www.leplacoteux.com](http://www.leplacoteux.com)

IMPRIMERIE CENTRE  
MÉDIAS QUÉBÉCOIS

Impression **tc** • IMPRIMERIES  
TRANSCONTINENTAL

Distribution **publi soc**

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
**Louis Turbide** (poste 105)  
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE  
**Stéphanie Gendron**  
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE  
**Maxime Paradis** (poste 103)  
web@leplacoteux.com

VENTES  
**Pierre Dumais** (poste 122)  
pierre@leplacoteux.com

**Hélaïne Pettigrew** (poste 108)  
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION  
**Annie Ouellet** (poste 102)  
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION  
**Marjorie Ouellet**  
Coordonnatrice  
**Manon Brousseau** (poste 106)  
montage@leplacoteux.com  
**Marie-Kim Lefrançois**

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES  
**Annie Ouellet** (poste 101)  
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**Luc Morneau**, vice-président  
**Maxime Paradis**, directeur  
**Sébastien Massé**, directeur  
**Jean-Pierre Tirman**, directeur

**TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706**

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses




Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

## Un sauvetage en sentier prouve la pertinence des bornes KamOÙ

Les bornes de repérages KamOÙ ont prouvé leur pertinence le 29 décembre dernier. Sans elles, une dame s'étant aventurée tardivement dans le sentier du Cabouron à Saint-Germain aurait pu se retrouver en situation d'hypothermie sans l'intervention des services d'urgence du territoire.

MAXIME PARADIS

Ces bornes de repérages bleues sont présentes dans la plupart des sentiers de randonnées du Kamouraska et dans les chemins forestiers du territoire public (Haut-Pays) depuis l'automne 2019. Elles sont l'équivalente des bornes kilométriques vertes qui se succèdent en bordure des routes et autoroutes du Québec.

Dans les sentiers de vélo, ces bornes sont repérables tous les 500 m et tous les 200 m dans les sentiers de randonnées. Chaque sentier est identifié par une lettre de l'alphabet suivi d'un chiffre. Géoréférencées, les bornes permettent au randonneur et aux services d'urgences de se situer en temps réel sur une carte disponible par le biais de l'application KamOÙ, fonctionnant hors réseau comme un GPS.

Instigateur du projet, le coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Kamouraska Christian Chénard-Guay mentionne que celui-ci a mis trois ans à se concrétiser. Les activités forestières déjà courantes dans le Haut-Pays combinées à une augmentation des activités récréotouristiques sur l'ensemble du territoire du Kamouraska justifiaient l'implantation d'un tel système.

«Les gens pouvaient s'aventurer n'importe où sur le territoire et les services d'urgences n'avaient aucun moyen précis pour les localiser rapidement si jamais il leur arrivait quelque chose qui nécessite leur intervention», explique-t-il.

La disparition durant quelques jours de trois hommes dans le secteur forestier du lac de l'Est, en mai 2018, est venue ajouter du poids au projet alors en gestation, d'ajouter Christian Chénard-Guay. L'année suivante, 300 km de chemins forestiers étaient balisés

ainsi qu'un bon nombre de sentiers de randonnées du Kamouraska.

### Sauvetage

Outre quelques petites interventions mineures, jamais l'utilité des bornes KamOÙ ne s'était démarquée de façon aussi concrète que lors du sauvetage du 29 décembre dernier. Et pourtant, c'est dans un endroit peu reculé — sentier du Cabouron à Saint-Germain — que leur usage a été justifié.

Une dame s'étant aventurée tardivement dans le sentier et ayant sous-estimé le temps pour le réaliser s'est fait prendre rapidement par la tombée du jour environ à mi-chemin de son objectif — le sentier est long d'un peu plus de 4 km. Prise de panique devant la noirceur complète et le froid persistant, elle a contacté le 911 pour qu'on lui porte assistance. Les bornes KamOÙ ont permis de la géolocaliser rapidement.

«L'incident est survenu vers 17 h. Les services de sécurité incendie de Saint-Pascal et de La Pocatière sont intervenus sur les lieux et la dame a été évacuée vers 18 h 45», résume Christian Chénard-Guay.

Cette intervention rapide — moins de 2 h — qui a permis d'éviter à la dame de peut-être se retrouver en situation d'hypothermie, est la démonstration que le système KamOÙ fonctionne, de déclarer le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC. Le repérage de la dame à partir des bornes a permis d'orienter les pompiers vers le meilleur accès du sentier à emprunter pour l'atteindre le plus rapidement possible.

«En situation d'urgence, toutes les minutes comptent. Quand l'information est claire, c'est plus facile pour tous les acteurs impliqués dans la boucle — utilisateur, centrale 911, services d'urgences — de réagir rapidement», poursuit-il.

KamOÙ demeure à ce jour assez unique au Québec, de l'avis de son idéateur. Certaines MRC se seraient montrées intéressées au projet depuis sa concrétisation, ajoute-t-il. D'autres sentiers kamouraskois, notamment le Boisé Beupré à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pourraient être balisés de bornes KamOÙ incessamment.



Le sauvetage est survenu dans le sentier du Cabouron à Saint-Germain.  
Photo : Maxime Paradis.

**Les Arts de la scène de Montmagny**

**BILLETTERIE** [www.adls.ca](http://www.adls.ca)  
418 241-5799 • 1 866 641-5799  
29, rue St-Jean-Baptiste Est

PARTENAIRE SAISON **COOP MONTMAGNY**

**Raymond Chabot Grant Thornton**

**Lorraine Desmarais**, pianiste jazz  
Dimanche 31 janvier 2021, 15 h  
WEBDIFFUSION SEULEMENT

Webdiffusion seulement

Crédit photo : Laurence Labat

## Une altercation mène à une arrestation à Saint-Damase

Les policiers ont dû intervenir le jeudi 7 janvier dernier à la suite d'une altercation à une résidence de la route 204 à Saint-Damase dans L'Islet. Ceux-ci ont été appelés vers 19 h. L'un des deux individus aurait été poussé, mais personne n'aurait subi des blessures, toujours selon la Sûreté du Québec. Les policiers ont arrêté un homme d'une cinquantaine d'années avant de le libérer par la suite. Le dossier est soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour évaluer s'il y aura des accusations. Selon CIMT, la victime serait un employé du ministère des Transports qui se serait rendu chez un citoyen pour un dépôt illégal de neige. (S.G)

## Piédestal

Soins podologiques  
Bas de compression

Nathalie Soucy  
Infirmière en podologie

418.860.1283

Soins de pieds en cabinet et à domicile

1210, boul. Desrochers  
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

[www.piedestal.ca](http://www.piedestal.ca)

**Colin Moore**  
29 janvier 2021, 20 h  
WEBDIFFUSION SEULEMENT

**William Bisson et son band - Hommage à Bob Bissonnette**  
9 janv. au 6 fév. 2021  
WEBDIFFUSION SEULEMENT

Webdiffusion seulement

Webdiffusion sur demande

**HOMMAGE À BOB BISSONNETTE**

LE VRAI • LE MEILLEUR • L'UNIQUE • LE KING • LA LÉGENDE • LA STAR • LE MEILLEUR • L'UNIQUE

OK PNEUS

André & Québec

**Calo** • **Canada** • **ACER FORTIN** • **AFONTAINE** • **ESCO** • **IRIS** • **Jean Coutu** • **L'ISÉLIÈRE** • **OK PNEUS** • **CÔTE DU SUD** • **Restaurant À la Rue** • **MERCIER** • **Gilmur** • **Raymond Chabot Grant Thornton** • **FREDIETTE** • **Thibault** • **PROMUTUEL** • **LA MAISON Rousseau** • **FOURBARRÉ** • **umano medical** • **90-FM** • **Cher** • **NousTV** • **L'ŒIL BLANCHE** • **Placoteux** • **CMATV**

9598H021

**Plus que jamais, c'est le temps d'être solidaires.  
Encourageons l'isolement.**



# S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,  
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

 1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec 

## Projets pour développer le parc des Sept-Chutes à Saint-Pascal

Le plein air étant de plus en plus à la mode, la Ville de Saint-Pascal envisage de développer des infrastructures et des équipements de plein air au parc des Sept-Chutes.



**STÉPHANIE GENDRON**

Une demande de financement de 10 000 \$ a été faite au Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de Kamouraska pour faire une étude de faisabilité.

«L'idée est de voir ce qui pourrait être fait de plus. La question de l'accessibilité à des espaces publics est vraiment demandée et de plus en plus importante considérant la COVID», indique Jean-Philippe Grenier de la Ville de Saint-Pascal. La demande est

grandissante de la part des résidents et des visiteurs pour des infrastructures de plein air complètes et structurées. Il y a également un fort achalandage de randonneurs au parc des Sept-Chutes. Il y a aussi un potentiel certain du terrain aux abords de la rivière Kamouraska, qui est la propriété de la Ville.

«On parle de sentiers, belvédères, etc. On va s'en tenir au concret et au réaliste. Par exemple, il y a certains irritants comme un beau sentier qui ne fait pas une boucle. On essaie de voir si on peut corriger ça. Il y a aussi le côté ouest de la rivière Kamouraska qui n'a aucun sentier jusqu'à maintenant», ajoute M. Grenier.

Selon M. Grenier, développer de telles infrastructures permettrait encore plus aux gens de Saint-Pascal et des environs de s'approprier l'endroit.

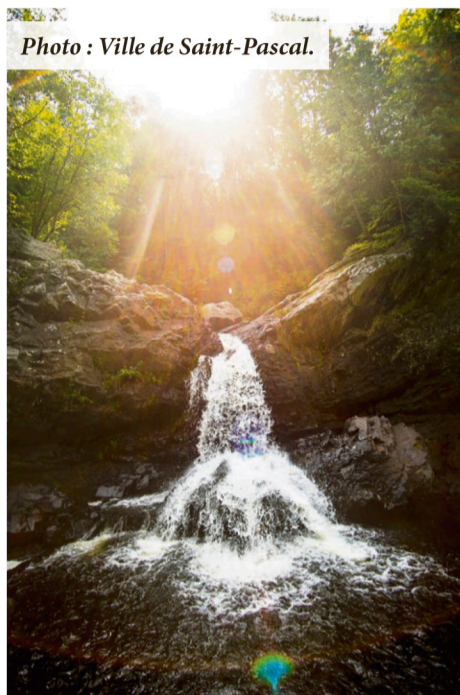
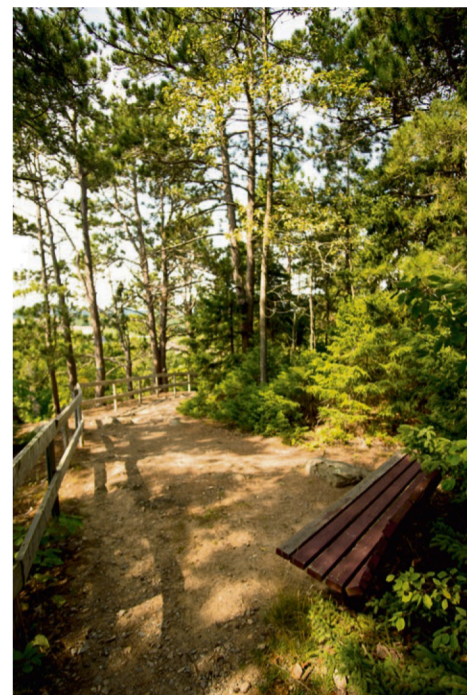


Photo : Ville de Saint-Pascal.



## Aux Délices De Roy ferme ses portes



Photo : Maxime Paradis.

Autre coup dur pour le secteur commercial de Saint-Pascal. Le propriétaire du bar laitier Aux Délices de Roy a décidé qu'il ne rouvrirait pas l'établissement lors de la prochaine saison estivale. Il s'agit d'une décision à la fois personnelle et professionnelle qui n'est pas basée sur la rentabilité du commerce, assure William Lévesque. «2020, malgré la COVID, a été une année record pour nous. Le commerce est rentable», indique-t-il. William Lévesque opérait seul le bar laitier de-

puis deux ans. Les six saisons précédentes, il était épaulé par son père Marco Lévesque. Les équipements de l'établissement sont présentement en vente sur Kijiji. William Lévesque se dit toutefois prêt à accompagner un entrepreneur de la région désireux de reprendre le commerce à sa place d'affaires actuelle. La famille Lévesque remercie sa fidèle clientèle qui l'a appuyée dans cette aventure au cours des huit dernières années. (M.P)



**LES QUINCAILLERIES,  
UN COMMERCE ESSENTIEL**

418 492-2347

info@camilledumais.com

camilledumais.com  
et sur notre **page Facebook**

**LIVRAISON  
PARTOUT AU QUÉBEC**

|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| <b>Lundi au mercredi</b><br>8h00 à 17h30 | <b>Vendredi</b><br>8h00 à 18h00 |
| <b>Jeudi</b><br>8h00 à 19h00             | <b>Samedi</b><br>8h00 à 16h00   |

*Merci d'encourager nos commerces locaux!*

**LORD et FRÈRES**

DODGE Jeep RAM

**Venez voir notre inventaire d'usagés sur**

**www.lordetfreres.com**

**TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244**

## Les résidents des CHSLD du Kamouraska vaccinés contre la COVID-19

Le comité «Mes soins restent ici» salue la rapidité à laquelle la vaccination a été effectuée dans les deux CHSLD du Kamouraska.

STÉPHANIE GENDRON

Selon la priorité établie par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, tous les résidents des deux CHSLD du Kamouraska (Saint-Pacôme et Saint-Alexandre) qui le désiraient ont reçu leur première dose de vaccin, indique-t-on. Le moment de l'administration de la seconde dose requise n'est pas connu, mais le gouvernement a annoncé jeudi dernier que cela pourrait aller jusqu'à 90 jours dans le but d'administrer une première dose à plus de monde.

À partir du 25 janvier, les résidents de Résidence pour personnes âgées (RPA) pourront avoir accès au vaccin, a précisé le ministre de la Santé.

«Le comité "Mes soins restent ici" tient à souligner les efforts de tous ceux qui travaillent pour assurer la protection des aînés du Kamouraska. Pour les soutenir dans cet enjeu de santé, nous invitons la population à ne pas relâcher les mesures de protection sanitaire. D'ici à ce que le calendrier de vaccination pour le Kamouraska soit précisé, il est important de protéger les personnes âgées du Kamouraska, mais également de préserver la capacité de notre réseau à prodiguer des soins de proximité», a indiqué le comité.

### Hôpitaux

Lundi, on comptait trois personnes hospitalisées dans le Bas-Saint-Laurent en raison de la COVID-19 et le nombre de cas positifs est sous la barre de 10 depuis plus d'une semaine.

À savoir si la région pouvait être appelée à soutenir les hôpitaux des grands centres qui débordent pour accueillir des patients qui ne sont pas atteints de la COVID-19, mais qui ont besoin de soins, pour le moment la réponse est non. Toutefois, le ministère de la Santé indiquait que «la situation continue d'être alarmante dans plusieurs régions du Québec et tous les scénarios sont considérés. Toutefois, il n'y a pas d'indication à court terme que les hôpitaux du Bas-Saint-Laurent seront sollicités pour soutenir d'autres régions».



Photo : Unsplash.com.

## 17 369 événements déclarés dans les milieux du soin du Bas-Saint-Laurent

Le gouvernement a publié son plus récent rapport sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec. On note une légère hausse au Bas-Saint-Laurent par rapport à l'an passé, et une baisse en Chaudière-Appalaches.

STÉPHANIE GENDRON

Le rapport fait état des données compilées du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, car tout incident ou accident constaté doit être déclaré sur un formulaire. Il s'agit d'une obligation légale.

Ainsi, on compte 17 369 événements au Bas-Saint-Laurent et 23 520 en Chaudière-Appalaches. Au Québec, la majorité des événements sont survenus en CHSLD (46 %) et dans les hôpitaux (40 %). Au Bas-Saint-Laurent toutefois, c'est surtout en centre hospitalier (40 %) et ensuite en CHSLD (37,5 %), alors qu'en Chaudière-Appalaches c'est surtout en CHSLD (49 %) et ensuite en centre hospitalier (35 %).

La majorité des incidents ou accidents rapportés sont des chutes ou des erreurs de médication. 83 % de tous les événements n'ont pas eu de conséquences, mais 0,10 % sont à l'origine de conséquences qui ont contribué au décès de la personne.

Les incidents survenus au Bas-Saint-Laurent représentent 3,5 % de tous les évé-

nements au Québec, cette proportion est de 4,75 % en Chaudière-Appalaches.

La tenue d'un tel registre et la publication du rapport annuel permettent d'assurer la surveillance et l'analyse des causes des incidents et accidents, de prévenir leur récurrence et d'appliquer des mesures, au besoin.

### Bémol

La saisie des données pourrait toutefois avoir été impactée par la pandémie de COVID-19. «On peut noter que plusieurs établissements ont été dans l'incapacité de terminer la saisie des déclarations ou de reprendre le retard de saisie occasionné par la pandémie, principalement dans les CHSLD qui ont été durement touchés pendant cette période. Au cours du printemps et de l'été 2020, l'intensité de la pandémie de la COVID-19 qui a frappé certains établissements n'a pas favorisé la déclaration en temps réel des événements», peut-on lire dans le rapport.

«Malheureusement, certains événements qui auraient dû être inclus dans la période visée par ce rapport annuel n'ont pu être saisis».

Au Québec en 2019-2020, on compte notamment plus de 523 000 chirurgies, près de 3,7 millions de visites à l'urgence, environ 6 millions de consultations médicales en établissement, plus de 200 millions d'analyses réalisées en laboratoire, et enfin, 13,5 millions de journées d'hébergement en établissement (jours-présence).



Un accès différent au domaine de la santé

### Électrophysiologie médicale



Un domaine payant en pénurie de main-d'œuvre

### Procédés industriels

## 2 domaines d'expertise un seul cégep

- Formations pratiques
- Stages en milieu de travail
- Nouveaux laboratoires
- Enseignement personnalisé
- Emplois stimulants

Plus de 15 autres techniques passionnantes

# cégep lévis

## Portes ouvertes virtuelles

➤ Mercredi 27 janvier  
17 h à 20 h

Viens nous rencontrer  
[cegeplevis.ca](http://cegeplevis.ca)

# vis-le

## Bernard Généreux se lance dans la baladodiffusion

Le député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup Bernard Généreux se lance dans la baladodiffusion, appelée «podcast» en anglais, pour «garder le contact avec son monde».

STÉPHANIE GENDRON

M. Généreux rappelait que l'un des rôles principaux d'un élu est d'aller à la rencontre des citoyens pour bien les servir. «Mais tout a été annulé depuis la pandémie», rappelle-t-il.

«On a imaginé une nouvelle façon d'entrer en contact avec les gens et surtout de partager la richesse des gens qui habitent mon comté», explique-t-il, au sujet de son nouveau projet, une baladodiffusion appelée «Bernard rencontre son monde».

À distance, grâce à quelques équipements audio, le député réalise des entrevues pendant une heure avec des personnalités qui gagnent à être connues.

«C'est innovateur. Je ne crois pas que beaucoup de députés à travers le Canada fassent des baladodiffusions», ajoute-t-il.

Il prévoit diffuser une entrevue par semaine sur les différentes plates-formes disponibles et sur un site web.

«Les balados sont un moyen de communication de plus en plus populaire. On est ravis sur nos ordinateurs à longueur de journée et on a besoin de se changer les idées.

C'est une façon complémentaire, pour ma part, de rencontrer des gens. C'est donc à écouter pendant nos occupations comme laver la vaisselle ou prendre des marches», ajoute-t-il.

Une dizaine d'entrevues sont faites ou en voie d'être complétées, dont Lawrence Cannon, Mgr Pierre Goudreault, Judith Douville du Musée de la mémoire vivante, une jeune camionneuse Andréanne Goulet ou Charlene Dupasquier.

Selon lui, il ne s'agit pas d'un travail se substituant à celui des médias régionaux.

«Le but n'est pas d'en faire des nouvelles, mais de faire découvrir des gens qui demeurent dans notre région et qui ont des parcours intéressants. Ça permet le partage», conclut-il.



## Retour au Cégep en partie en ligne... avec les caméras ouvertes

La session d'hiver du Cégep de La Pocatière reprend sur le même modèle qu'à l'automne, avec certains cours en présence et d'autres à distance.

STÉPHANIE GENDRON

L'horaire des étudiants a été élaboré pour s'assurer de garder la motivation des jeunes, pour qui c'est de plus en plus difficile de suivre des cours à distance, en raison de la pandémie.

«Chaque étudiant va fréquenter le cégep pour des cours en présence chaque semaine pour pouvoir développer ou maintenir des liens avec les collègues et les enseignants. De plus, avec ces contacts, nos enseignants seront en mesure d'identifier rapidement nos étudiants démotivés ou en difficultés et ces étudiants seront vite référés à des ressources aux services aux étudiants. Les services sont offerts en totalité malgré le contexte de la pandémie, et ce, depuis la rentrée scolaire 2020-21», a indiqué la directrice générale Marie-Claude Deschênes.

### Ouvrir les caméras

Les enseignants ont dit souhaiter que les jeunes ouvrent leurs caméras lors des cours en visioconférence, pour pouvoir créer un lien avec eux, pour créer le contact et pour être en mesure d'identifier les étudiants ayant des questions. «Les enseignants ont reçu une formation pour leur donner des outils pour fa-

voriser la participation des étudiants lors des classes à distance et il est certain que ces outils nécessitent l'ouverture des caméras», ajoute Mme Deschênes.

Pour l'enseignant au Cégep de La Pocatière Éric Ouellet, dans certains cas, pour des questions de connexion, des élèves ne peuvent pas ouvrir la caméra et avoir le son en même temps.

Il faut faire preuve de flexibilité, estime-t-il. «Il y aurait un minimum peut-être à obtenir et c'est au niveau des examens où la caméra doit être ouverte. Pour le reste, c'est très aléatoire. On peut le demander sans pouvoir l'exiger d'une certaine façon», précisait-il avec justesse.

Ce dernier dit s'être tout de même adapté à parfois enseigner devant des écrans noirs, mais d'être satisfait de voir un «chat» rempli de questions des élèves.

### Bibliothèque

Comme le souhaitait le premier ministre, la bibliothèque demeure accessible pour les jeunes qui veulent suivre leurs cours en ligne, mais dans un autre lieu que leur petit appartement.

«Aussi nous avons un local informatique de débordement dans lequel les étudiants peuvent aller pour suivre leurs cours à l'intérieur du cégep, ce local peut inclure une douzaine d'étudiants en tenant compte des mesures. Ils peuvent aussi aller suivre des cours en ligne à la bibliothèque également», a conclu Marie-Claude Deschênes.

Soins de santé & Personnel attentif

Votre **santé** et votre **sécurité** nous tiennent à coeur.

Confort

Sécurité 24/7

**Les Résidences Labrie**

Résidences pour aînés

**Chambres et appartements à prix abordables** pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur  
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0

www.ebenresidences.ca  
info@ebenresidences.ca

**(418) 492-7922**

**NOUS SOMMES LÀ POUR TOI !**  
24 HEURES SUR 24  
7 JOURS SUR 7

418 247-7622  
lehavredesfemmes.com  
Le Havre des Femmes

Les **mesures sanitaires** peuvent nous aider à éviter d'être infectées par le coronavirus mais elles n'offrent aucune protection contre la **VIOLENCE CONJUGALE**

**NOUS, NOUS POUVONS LE FAIRE!**

- de l'hébergement pour toi et tes enfants
- des rencontres individuelles
- de l'accompagnement dans tes démarches
- de l'écoute téléphonique

**NOUS OFFRONS**

**418 247-7622**

**Extra**

Formation en entreprise  
Cégep de La Pocatière

# UNE ÉQUIPE BRANCHÉE SUR VOS BESOINS



En collaboration avec **BASE132**

## HIVER 2021

Toutes nos formations **EN CLASSE VIRTUELLE**

### INFORMATIQUE

**WORD, EXCEL, POWERPOINT, INITIATION À ACCESS  
OU PUBLISHER (30 h) - Volume requis : 39,50 \$**

Les mardis du 23 février au 11 mai 2021  
de 18 h 30 à 21 h

Les mercredis du 24 février au 12 mai 2021  
de 15 h à 17 h 30

30 \$<sup>1-2</sup>

600 \$

### MICROSOFT 365

Des outils indispensables pour le travail à distance

**ONE DRIVE (3 h)**

Les bonnes pratiques pour gérer et partager vos documents  
Semaine du 28 février ou le mardi 8 juin 2021

25 \$<sup>1</sup>

90 \$

**TEAMS (3 h)**

Un outil pour travailler et collaborer à distance  
Semaine du 7 février ou le jeudi 27 mai 2021

25 \$<sup>1</sup>

90 \$

**ONE NOTE (3 h)**

Découvrir une application de prise de notes numériques  
Semaine du 28 mars ou le jeudi 17 juin 2021

25 \$<sup>1</sup>

90 \$

**GOOGLE (4 h)**

Découvrir les outils de collaboration en ligne  
Semaines du 14 et du 21 février 2021

25 \$<sup>1</sup>

100 \$

### INFOGRAPHIE AVEC LOGICIELS LIBRES

**NIVEAU DÉBUTANT (9 h)**

Semaine du 7, 14 et 21 mars 2021

25 \$<sup>1</sup>

250 \$

### COMPRÉHENSION ET ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS (9 h)

Les mardis 9, 16 et 23 mars 2021  
de 15 h à 18 h

25 \$<sup>1-2</sup>

145 \$

### AUGMENTER SA VISIBILITÉ GRÂCE AUX MÉDIAS SOCIAUX ET À SON SITE WEB

**DÉMARRER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX**

Création d'une page Facebook professionnelle (3 h)  
Le vendredi 19 février ou le 30 avril 2021  
de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

240 \$

**ANIMER VOS MÉDIAS SOCIAUX (3 h)**

Le vendredi 26 février ou 7 mai 2021 de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

240 \$

**ÉTABLIR SA STRATÉGIE MARKETING  
NUMÉRIQUE (3 h)**

Le jeudi 11 mars 2021 de 9 h à 12 h  
ou le vendredi 14 mai 2021 de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

240 \$

**RÉFÉRENCIEMENT WEB (3 h)**

Le vendredi 26 mars ou 28 mai 2021 de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

240 \$

**BOUTIQUE EN LIGNE : QUOI SAVOIR  
AVANT DE VOUS LANCER? (3 h)**

Le vendredi 9 avril ou 4 juin 2021 de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

240 \$

### OUTILS DE GESTION

**OUTLOOK – découvrir tout son potentiel (9 h)**

Semaines du 11, 18 et 25 avril 2021

25 \$<sup>1</sup>

145 \$

**GESTION DU TEMPS OPTIMISÉE (7 h)**

Les mercredis 24 et 31 mars 2021  
de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

225 \$

**RÉUNIONS EFFICACES (7 h)**

Les mardis 20 et 27 avril 2021 de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

225 \$

**COMMUNICATION, LE TRIO GAGNANT**

Question, écoute, silence (7 h)

Les mercredis 12 et 19 mai 2021 de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

225 \$

**SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL - partie 1 (3,5 h)**

Des outils pour mieux gérer au quotidien  
Le vendredi 16 avril 2021 de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

175 \$

**SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL - partie 2 (3,5 h)**

Des outils pour mieux gérer au quotidien  
Le vendredi 23 avril 2021 de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

175 \$

VISITEZ NOTRE SITE WEB pour plus de détails.

Information : Sans frais au 1855 856-1527  
Inscription en ligne : [formationextra.com](http://formationextra.com)

# Travailler avec les gens de notre belle région... L'ACHAT LOCAL!

## PLUS DE 10 ANS D'EXPERTISE DANS L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Avec la collaboration de **PB DIMENSION RH**

### INTÉGRATION AUX BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**7 ateliers de 3 h** - Programme de formation créé pour les entrepreneurs qui aspirent à implanter de meilleures pratiques de gestion des ressources humaines.

Les mards du 13 avril au 22 juin 2021  
de 9 h à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

355 \$

### RECRUTER EFFICACEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (7 h)

Les vendredis 12 et 19 mars 2021  
de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

375 \$



Développez des outils pour surmonter les défis de la gestion des équipes de travail. Formation concrète et pratique pour plus d'efficacité et de plaisir dans votre rôle de superviseur, chef d'équipe ou gestionnaire.

**16 demi-journées de formation  
et 8 heures d'accompagnement individuel**

### COHORTE Z

Les mercredis du 7 avril au 16 juillet 2021  
de 8 h 30 à 12 h

3250 \$

Validez votre admissibilité avec Services Québec, possibilité d'un financement jusqu'à 50 %.

### Gérer avec C.O.E.U.R. - Un produit de l'INSTITUT M3I

**Confiance, Orientation des efforts, Écoute,  
Utilisation du potentiel, Reconnaissance des  
contributions (7 h)**

Les mercredis 10 et 17 mars 2021  
de 8 h 30 à 12 h

25 \$<sup>1</sup>

350 \$

Avec la participation financière de :



Visitez [formationextra.com](http://formationextra.com) pour consulter les critères d'admissibilité.

### BIEN VIVRE DANS LE CHANGEMENT

Un produit de l'INSTITUT M3I

**6 demi-journées de formation et  
6 heures d'accompagnement (24 h)**  
Horaire à confirmer

2310 \$

Validez votre admissibilité avec Services Québec, possibilité d'un financement jusqu'à 50 %.

### LEADER COURAGEUX ET ALTRUISTE

Une nécessité en période de crise - Un produit de l'Institut M3I

**6 demi-journées de formation et  
6 heures d'accompagnement (24 h)**  
Horaire à confirmer

2310 \$

Validez votre admissibilité avec Services Québec, possibilité d'un financement jusqu'à 50 %.

Nos formations offertes  
**EN CHEMINEMENT INDIVIDUALISÉ,**  
débutez quand bon vous semble

### AUTOCAD - INITIATION AU DESSIN TECHNIQUE (30 h)

30 \$<sup>1</sup>

400 \$

### COMPTABILITÉ DE BASE VOLET 1 (30 h) ET VOLET 2 (30 h) - Volume en sus

30 \$<sup>1-2</sup>

335 \$

### COMPTABILITÉ INFORMATISÉE SAGE 50 (30 h), ACOMBA (30 h) OU QUICKBOOKS (30 h)

30 \$<sup>1-2</sup>

335 \$

### ATELIERS DE FRANÇAIS CORRECTIF (durée variable)

25 \$<sup>1</sup>

300 \$

### ANGLAIS DES AFFAIRES (30 h)

75 \$<sup>1-2</sup>

1225 \$

Améliorer ses compétences en anglais grâce à un plan de travail personnalisé, à l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage multimédia et à 10 heures de rencontres individuelles à distance avec un enseignant. *Communiquez avec nous pour connaître les critères d'admissibilité au coût réduit pour les clients des MRC de Kamouraska, de Montmagny et de L'Islet.*

### ESPAGNOL DES AFFAIRES (36 h)

75 \$<sup>1</sup>

1325 \$

0228P0321

Les taxes sont applicables sur les formations et les volumes.

Vous pourriez bénéficier d'une réduction sur des frais de formation, PROFITEZ-EN!

1 CITOYENS DES MRC DE MONTMAGNY ET DE L'ISLET  
2 CITOYENS DE LA MRC DE KAMOURASKA

# Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement\* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.

## LE CONFINEMENT EN BREF



### Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
  - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
  - une personne proche aidante;
  - une personne offrant un service ou du soutien;
  - main-d'œuvre pour travaux prévus.



### Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



### Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



### Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



### Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.



## LE COUVRE-FEU EN BREF

### On reste chez soi de 20 h à 5 h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20 h à 5 h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

#### Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;

- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;

- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

#### Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

#### Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.

Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

\* Ce publiereportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

CLASSÉ AU PREMIER RANG DANS LA RÉGION



## LE SAMEDI 23 JANVIER 2021 RENDEZ-VOUS VIRTUEL

- Aucune sélection d'élèves, aucun test d'admission
- Aide financière disponible
- iPad pour tous
- Résidence scolaire rénovée

PROGRAMMES  
MULTILINGUE  
MUSIQUE-ÉTUDES  
SPORTS-ÉTUDES

CONCENTRATIONS  
ARTS  
ROBOTIQUE  
SPORTS  
ÉTUDES INTERNATIONALES

INSCRIVEZ-VOUS SUR [leadercsa.com](http://leadercsa.com)



POUR  
VOUS ACCUEILLIR



100, 4<sup>e</sup> Avenue Painchaud, La Pocatière  
418 856-3012 ou 1 877-STE-ANNE

61305520

## Élan de solidarité soutenu pour Moisson Kamouraska

Moisson Kamouraska a été sur toutes les lèvres en 2020. La COVID-19 a mis à jour plus que jamais les besoins alimentaires des personnes sans emploi et le réflexe premier des bénéficiaires comme des donateurs a été de se tourner vers leur banque alimentaire régionale.

MAXIME PARADIS

La directrice générale de Moisson Kamouraska Mireille Lizotte se rappelle encore d'une époque où le milieu politique régional et même certains organismes semblaient penser que son OBNL croulait sous les denrées et les dons monétaires.

Ils étaient loin de se douter que Moisson avait plutôt tendance à gratter les fonds de tiroirs afin de maintenir, voire même développer son offre de services pour toujours mieux répondre à une demande grandissante sur le territoire des six MRC qu'elle dessert (Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques).

« Je crois qu'on comprend mieux notre rôle et nos besoins. Je dirais qu'on flotte plus confortablement que par le passé. On espère seulement que cet intérêt pour nous ne sera pas passager. Les besoins vont demeurer au lendemain de la COVID et la petite réserve qu'on a réussi à accumuler pourrait s'évaporer rapidement », met en garde Mireille Lizotte.

Elle reconnaît toutefois que la générosité du milieu et des entreprises de la région a permis à Moisson Kamouraska de bien réaliser sa mission. Une plus forte demande combinée

à une hausse significative des dons a permis à l'organisme d'augmenter sa redistribution de denrées de 119 000 lb, soit 30 % de plus qu'en 2019.

« La beauté de la chose c'est qu'on n'a pas seulement redistribué des denrées à plus de gens ou d'organismes, mais on a aussi pu en donner davantage à chacun. »

L'opération annuelle des paniers de Noël en est un bel exemple. L'impossibilité de tenir les guignolées traditionnelles à cause de la COVID-19 a permis une meilleure concertation des organismes qui s'adonnaient à la distribution de paniers de Noël dans les municipalités. En devenant à la fois le point de chute et le distributeur unique des paniers — souhait souvent exprimé par le passé par Moisson Kamouraska — l'opération 2020 a mieux comblé les besoins, de l'avis de Mireille Lizotte.

« On a pu bonifier les paniers, éviter leurs dédoublements dans certaines familles et mieux cibler celles qui étaient réellement dans le besoin. Le travail effectué avec les différents comités de bénévoles a nécessité de l'ajustement, c'est sûr, mais les commentaires sur l'approche adoptée cette année sont très positifs », indique la directrice générale.

Avec le confinement qui se poursuit et qui entraîne la fermeture prolongée de certains secteurs de l'économie, Moisson Kamouraska prévoit une augmentation de la demande de 20 % en dépannage alimentaire d'urgence ces prochaines semaines. L'organisme estime le tout raisonnable en fonction de sa capacité actuelle.



**LEMIEUX**  
LOCATION  
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE  
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE  
**418.856.2824**

**À VENDRE**  
**Pommes de terre**  
PATATES FRAÎCHES  
rouges seulement, sac de 50 lb.  
Mario Lavoie  
Ferme Lavoisine, Saint-Denis  
Rés. : **418 498-3307**

## Légères variations pour le nombre d'habitants dans Kamouraska et L'Islet

Selon le plus récent décret de population, on compte quelques personnes de moins au Kamouraska et quelques-unes de plus dans L'Islet, sans écarts majeurs.

STÉPHANIE GENDRON

Les données de population décrétées pour 2021 sont la référence pour l'application des lois et des règlements ainsi que pour la gestion des programmes gouvernementaux. Le dénombrement est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1er juillet 2020.

Au Kamouraska, on compte cinq habitants de moins selon ce décret.

Les chiffres les plus parlants sont les baisses plus importantes à La Pocatière (-16) et Sainte-Anne-de-la-Pocatière (-15), ainsi qu'à Saint-Pascal (-13) et Saint-Onésime (-33).

« Les gens sont de plus en plus mobiles, en plus, avec le travail à la maison », soulignait le maire de La Pocatière Sylvain Hudon.

On compte toutefois des gains importants pour Saint-Alexandre-de-Kamouraska (+51) une fois de plus, Mont-Carmel (+14) et

Saint-Germain (+13).

Saint-Alexandre dit continuer de tirer son épingle du jeu grâce à plusieurs décisions et développements ces dernières années : taux de taxation générale gelé pour la 5e année consécutive, épicerie au goût du jour, des commerces essentiels, tels que l'essence, pharmacie, boulangerie, une boutique de décos qui est le point de mire de la rue principale, les jeux d'eau, la patinoire, les sentiers de motoneiges et de VTT, etc.

« Nous sommes prêts à accueillir ceux qui ont des projets : l'avantage, nous leur offrons le clé en main et la grandeur des terrains est convoitée ainsi que le prix », a dit la mairesse de Saint-Alexandre Anita Ouellet Castonguay.

Saint-André enregistre aussi une hausse de 10, pour 689 habitants.

« La municipalité de Saint-André gagne dix personnes de plus cette année. Ce n'est pas beaucoup, mais il n'y a pas de petits gains. Cela s'explique, entre autres, par le rajeunissement de la population et le dynamisme du milieu. Et s'il y avait des terrains à construire, la croissance se poursuivrait », a dit Gervais Darisse.

Dans L'Islet, on constate une hausse de quelques dizaines de personnes.

Sainte-Perpétue se démarque (+37), tout comme Saint-Roch-des-Aulnaies (+22).

À l'inverse, Saint-Pamphile a perdu 21 ha-

bitants et Saint-Damase, 12.

Les petites municipalités comme Saint-Marcel, Saint-Adalbert, Saint-Omer et Tourville ont toutes enregistré des petites hausses intéressantes.

| MRC DE KAMOURASKA             |               |               |            |
|-------------------------------|---------------|---------------|------------|
| Municipalités                 | 2020          | 2021          | Variations |
| Kamouraska                    | 609           | 612           | +3         |
| La Pocatière                  | 4 040         | 4024          | -16        |
| Mont-Carmel                   | 1 123         | 1 137         | +14        |
| Rivière-Ouelle                | 967           | 956           | -11        |
| Saint-Alexandre-de-Kamouraska | 2 217         | 2 268         | +51        |
| Saint-André                   | 679           | 689           | +10        |
| Saint-Bruno-de-Kamouraska     | 534           | 519           | -15        |
| Saint-Denis-De LaBouteillerie | 510           | 515           | +5         |
| Saint-Gabriel-Lalemant        | 695           | 690           | -5         |
| Saint-Germain                 | 283           | 296           | +13        |
| Saint-Joseph-de-Kamouraska    | 391           | 392           | +1         |
| Saint-Onésime-d'Ixworth       | 554           | 521           | -33        |
| Saint-Pacôme                  | 1 555         | 1 558         | +3         |
| Saint-Pascal                  | 3 468         | 3 455         | -13        |
| Saint-Philippe-de-Néri        | 807           | 805           | -2         |
| Sainte-Anne-de-la-Pocatière   | 1 606         | 1 591         | -15        |
| Sainte-Hélène-de-Kamouraska   | 893           | 898           | +5         |
| <b>Total</b>                  | <b>20 931</b> | <b>20 926</b> | <b>-5</b>  |

| MRC DE L'ISLET           |               |               |            |
|--------------------------|---------------|---------------|------------|
| Municipalités            | 2020          | 2021          | Variations |
| L'Islet                  | 3 787         | 3 791         | +4         |
| Saint-Adalbert           | 485           | 489           | +4         |
| Saint-Aubert             | 1 453         | 1 468         | +15        |
| Saint-Cyrille-de-Lessard | 729           | 731           | +2         |
| Saint-Damase-de-L'Islet  | 535           | 523           | -12        |
| Saint-Jean-Port-Joli     | 3 418         | 3 414         | -4         |
| Saint-Marcel             | 418           | 420           | +2         |
| Saint-Omer               | 268           | 276           | +8         |
| Saint-Pamphile           | 2 358         | 2 337         | -21        |
| Saint-Roch-des-Aulnaies  | 938           | 960           | +22        |
| Sainte-Félicité          | 364           | 364           | -          |
| Sainte-Louise            | 679           | 682           | +3         |
| Sainte-Perpétue          | 1 588         | 1 625         | +37        |
| Tourville                | 579           | 593           | +14        |
| <b>Total</b>             | <b>17 599</b> | <b>17 673</b> | <b>74</b>  |

### MISE EN GARDE

## Comportements sécuritaires à adopter sur les glaces du fleuve Saint-Laurent

La Garde côtière canadienne, région du Centre, et le ministère de la Sécurité publique du Québec rappellent à la population qu'il peut être très dangereux de s'aventurer sur les glaces du fleuve Saint-Laurent, de la baie de Gaspé ou de la rivière Saguenay.

Le début d'hiver particulièrement doux avec des températures prolongées au-dessus des normales de saison a pour effet de retarder la consolidation de la banquise côtière. La glace étant trop mince pour permettre de pratiquer des activités de façon sécuritaire, il est recommandé de ne pas s'y aventurer. Rappelons qu'il est également dangereux, en tout temps, de s'aventurer sur la glace lorsqu'un brise-glace ou un aéroglisseur est dans les environs. Des mouvements de glace peuvent en effet se produire et représenter un réel danger pour toute personne se trouvant dans la zone opérationnelle de ces navires. Il en va de même pour le matériel présent sur la glace. La Garde côtière canadienne et le ministère de la Sécurité publique du Québec recommandent fortement aux promeneurs, pêcheurs et motoneigistes de ne pas demeurer sur la glace lorsqu'ils aperçoivent des brise-glace dans les environs immédiats.

Les brise-glace de la Garde côtière sont reconnaissables à leur coque rouge ornée au centre d'une bande transversale blanche et à leur cheminée blanche arborant une feuille d'érable.

## Portes ouvertes virtuelles

30 JANVIER 2021  
12 H À 16 H

/ LA POCATIÈRE / MONTMAGNY

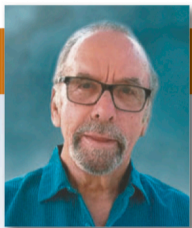


**CÉGEP**  
de La Pocatière  
Centre d'études collégiales  
de Montmagny

POUR PARTICIPER,  
BRANCHE-TOI ICI :

[cegeplapocatiere.qc.ca](http://cegeplapocatiere.qc.ca)

## Nécrologie



### Avis de décès

**Gilles Pelletier (1943-2020)**  
Saint-Pascal

Au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, le 6 décembre 2020, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Gilles Pelletier, époux de Mme Lise Chabot, fils de feu Mme Azilda Lajoie et de feu M. Auguste Pelletier. Il demeurait à Saint-Hubert autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, où une célébration de la parole aura lieu à une date ultérieure. L'inhumation suivra au cimetière de Sainte-Marguerite de Beauce.**

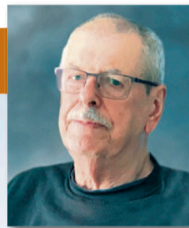
Il laisse dans le deuil : son épouse, Lise Chabot; son fils, Jean-François (Julie Simard); ses petites-filles : Anaïs et Charlotte. Il était le frère de : feu Jeanne D'arc (C. N-D), feu Jean-Louis (feu Claudette Langlais) (feu Françoise Bécharde), feu François (feu Yvette Lévesque), Françoise (feu Camille Gosselin), feu Denise (feu Roland Pelletier), Hélène (Yvan Laverdière), Claude (feu Aline Lapointe), Thérèse (Clément Lavoie), Réal (Jacqueline Thibault), feu Gérard Pelletier et feu André Pelletier. Sont aussi attristés par son départ sa belle-mère, Antoinette Chabot (feu Amédée Chabot); ses beaux-frères et belles-sœurs : Janine, André (Lyne Gilbert), Michel (Rachel Provost), René (Sophie Rhéaume), Jules (Guylaine Roy), Suzanne (Richard Blais), Réal (Thérèse Fournier); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3 ou la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, avenue Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



### Avis de décès

**Guilmond Lévesque (1945-2021)**  
Mont-Carmel

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 janvier 2021, est décédé à l'âge de 78 ans et 8 mois M. Guilmond Lévesque, fils de Mme Irène Lavoie et de feu M. Joseph Lévesque. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

**Étant donné les circonstances actuelles reliées à la pandémie, des informations seront communiquées ultérieurement concernant les funérailles.**

Il laisse dans le deuil sa fille : Nathalie (Simon Patry); ses petits-enfants : Sandrine, Cédric; sa mère, Irène Lavoie (feu Joseph A. Lévesque); ses sœurs : Georgette, Yolande (feu Camille Plourde), Paule. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Lévesque et Lavoie ainsi que ses amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 101, rue Lavoie, bureau 13, Rimouski, (Québec) G5L 5Y2

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



### Avis de décès

**Thérèse Lévesque Laplante Mignault (1928-2021)**  
Saint-Pascal

À l'Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec, le 11 janvier 2021, est décédée à l'âge de 92 ans et 10 mois, Mme Thérèse Lévesque, épouse de feu M. Horace Laplante et en secondes noces de feu M. Maurice Mignault; fille de feu Mme Marie-Louise Gagnon et de feu M. Louis-Paul Lévesque. Elle demeurait à Québec, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

**En raison de la pandémie, les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 705, rue du Couvent, Sainte-Hélène, où une célébration de la parole aura lieu à une date ultérieure. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Francine et Jean-Yves Laplante (Hélène Kettler); ses petits-enfants : Carl-Anthony Winner, Charlotte (Alexis Fostier) et Caroline Laplante; les filles de Maurice : Diane (Gilbert Bélanger) et Denise Mignault; ses petits-enfants : Amélie (Mathieu Gallant), Sébastien (Vanessa Robichaud), Étienne (Tiffanee Goebel) et Mathieu-Olivier Bélanger (Marie Fallon) et Alen Hugues (Valérie Pronovost-Lapointe); ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de feu Lucienne. Sont aussi attristés par son départ de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents des familles Lévesque, Laplante et Mignault ainsi que ses amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3 ou à Parkinson Québec 560, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2L 0B6.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



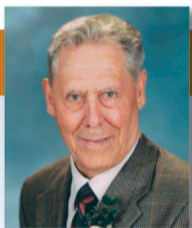
### Anniversaire de décès

**Geneviève Chouinard Harton (1929-2019)**

« Déjà un an! Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier pour cette nouvelle vie. Ce repos, tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre. »

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous par leurs pensées.

Ses enfants : Francine, Jasmin et les membres de leur famille.



### Avis de décès

**René Pelletier (1930-2021)**  
Sainte-Hélène

Au Centre Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 14 janvier 2021, est décédé à l'âge de 90 ans et 6 mois M. René Pelletier, époux de feu Mme Marie-Ange Lajoie; fils de feu Mme Angéline Thibault et de feu M. Philippe Pelletier. Il demeurait à Sainte-Hélène de Kamouraska.

**Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 23 janvier 2021 de 9 h à 11 h. Une célébration de la parole aura lieu le jour même à 11 h, au salon, suivie ultérieurement de l'inhumation au cimetière de Sainte-Hélène.**

Il était le père de : Michel (Monique Frenette), Jocelyn (Lise Ouellet), Jacques (Nathalie Demers), feu Francine, Marie-Claude (René Bélanger), Sylvie. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants. Il était le frère de : feu Lucille, Raymond (Carmen Landry), Marie-Ange, Irène (Jean Ouellet), feu Adrienne, Annette (Gilles Beaulieu), Denise (feu Paul Dussault), Antonio et le beau-frère de : feu Joseph-Émile (Rita Lévesque), Raymond, feu Henri (feu Denise St-Pierre), feu Maurice (feu Micheline Thivierge), Agathe (Carlos Antonacci), Marcel (Cécile Deschênes), Jacques, Suzanne (Paul Pelletier), Denise (feu Thomas Barbeau), feu Cécile, feu Céline (Michel Chénard), Lise, Jean-Guy. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Des remerciements sont adressés au personnel et aux bénévoles du Centre Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

**Étant donné les circonstances actuelles reliées à la pandémie, un total de 25 personnes est accepté au salon. Vous pouvez venir saluer les membres de la famille tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire.**

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222

*Nos condoléances à toutes  
les familles éprouvées*

## Nicolas F. Paquin convie la population à un rendez-vous virtuel quotidien

L'auteur et conteur de Saint-Roch-des-Aulnaies Nicolas F. Paquin convie virtuellement les curieux dans son univers de création, depuis le 11 janvier dernier. Intitulée L'Heure H, cette incursion quotidienne à la « Big Brother » vise à susciter les échanges entre le public et l'artiste en direct, tout en stimulant la création d'un monologue portant sur l'histoire d'un soldat mort lors de la Deuxième Guerre mondiale.

MAXIME PARADIS

Nicolas F. Paquin a appelé cette démarche inhabituelle « créa-réalité », le tout se déroulant sous les yeux du public tous les soirs sur sa page Facebook par le biais d'une diffusion en direct. L'idée lui a été inspirée par l'imposition d'un couvre-feu par le gouvernement, mesure qui a été aussi appliquée au Québec durant la Deuxième Guerre mondiale, cette période historique qui ne cesse d'inspirer l'auteur.

« Dans le fond, c'est une expérience culturelle contraire à ce qui est habituellement offert que je propose au public. Plutôt que de consommer l'œuvre une fois qu'elle est terminée, je propose aux gens d'en être partie intégrante dès le début du processus de création », résume-t-il.

Son désir est de créer un monologue sur un soldat mort à la guerre, Jean-Charles Labrecque de Saint-Casimir, village de la région de Portneuf d'où Nicolas F. Paquin tire ses origines. L'œuvre doit s'inscrire dans la continuité d'un texte souche tiré du livre Les îles

de la Nuit du poète Alain Grandbois, ancien voisin de Jean-Charles Labrecque et dont le recueil a été publié en 1944. Au terme du processus de création, le conteur de Saint-Roch-des-Aulnaies aimerait enregistrer le monologue et l'offrir au public.

« Je n'aurais jamais pensé faire ça, me lancer sans filet de la sorte. Il faut être très discipliné pour s'astreindre à créer en direct tous les jours à la même heure devant public, entre trente minutes et une heure. La réalité, c'est que certaines des histoires que je raconte depuis quelques années ont parfois mis trois ans à se créer », ajoutant vouloir poursuivre l'exercice pour toute la durée du couvre-feu, au moins jusqu'au 8 février.

### Premières

Deux diffusions effectuées durant la première fin de semaine du couvre-feu ont déjà permis de rassembler une quarantaine de personnes. La première officielle s'est déroulée le 11 janvier et a suscité pas moins de 122 commentaires.

Parmi eux, un passionné de généalogie s'est proposé de réaliser celle du soldat mort. D'autres se sont permis de questionner l'auteur sur sa démarche artistique, lui qui ne se définit pas comme un historien, encore moins comme un conférencier.

« C'est une façon de mettre l'artiste en relation avec son public. Après des mois de confinement et de restrictions, c'est une façon comme une autre de briser son isolement et de ne pas seulement s'abandonner à ce qui est présenté à la télé. On verra bien si l'engagement va demeurer jusqu'à la fin. »



Nicolas F. Paquin, le soir de sa première.  
Photo : Facebook Nicolas F. Paquin.



RVIEQ  
Réseau des villes innovantes  
de l'Est-du-Québec



ESPACE > 01. BAS-SAINT-LAURENT  
D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE

### COORDONNATEUR À L'ESPACE D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE DU BAS-SAINT-LAURENT



Dans le cadre de la stratégie gouvernementale des Espaces régionaux d'accélération et de croissance, Développement économique La Pocatière, organisme mandaté par les villes bas-laurentiennes du Réseau des villes innovantes de l'Est-du-Québec (RVIEQ) afin d'agir comme répondant administratif régional, est à la recherche d'un coordonnateur qui sera responsable de déployer cette stratégie économique à l'échelle du Bas-Saint-Laurent.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

À titre d'employé de Développement économique La Pocatière répondant à un comité d'orientation régional responsable de l'atteinte des objectifs de l'Espace d'Accélération et de Croissance du Bas-Saint-Laurent, le coordonnateur aura comme principales responsabilités :

- de faciliter la concertation des acteurs de l'écosystème entrepreneurial régional afin de s'assurer que les entrepreneurs, individuels et collectifs, aient accès à l'accompagnement nécessaire pour accélérer la croissance de leur entreprise;
- de guider le démarchage d'entreprises à fort potentiel de croissance, d'identifier leurs besoins et de les mettre en relation avec les ressources spécialisées en innovation et en développement d'affaires;
- de réaliser des initiatives permettant aux entreprises d'accroître leur compétitivité (sensibilisation au développement de pratiques d'affaires innovantes, projets collaboratifs, transfert d'expertise, amélioration des connaissances stratégiques dans un secteur donné, etc.);
- de collaborer à la réalisation de projets structurants à portée régionale (ex. : projets supportés par les crèches d'excellence ou un regroupement de centres d'expertise de la région).

### PROFIL DU CANDIDAT

- Formation universitaire de premier cycle en administration des affaires, économie, génie ou toute autre formation universitaire pertinente. Une expérience exceptionnelle pourra compenser l'absence de la formation exigée;
- Aptitudes en développement des affaires/innovation et expérience « terrain » pratique et concrète dans un contexte d'accompagnement stratégique d'entreprises et dans le développement d'approches d'intervention innovantes;
- Excellente capacité à travailler en équipe et à maintenir des relations d'affaires dynamiques;
- Excellentes connaissances des organisations, des programmes et des ressources liés à l'innovation et des processus d'innovation en entreprise;
- Niveau d'anglais fonctionnel;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide (le poste requiert des déplacements fréquents sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent).

### CONDITIONS D'EMPLOI

- Rémunération concurrentielle avec programme d'avantages sociaux;
- Poste à temps plein de 35 heures/semaine;
- Lieu de travail : territoire bas-laurentien. Un espace de travail dans le secteur du KRTB et un dans le secteur est de la région (Rimouski-Neigette, Mitis, Matanie, Matapédia) seront à la disposition du coordonnateur et une présence physique hebdomadaire au sein de ces deux secteurs devra être assurée de façon équitable.

### PROCESSUS D'EMBAUCHE

Si le défi vous intéresse, prière de soumettre votre candidature par courriel au plus tard le 3 février 2021 à : [cv@pbdimensionrh.com](mailto:cv@pbdimensionrh.com)

VISITEZ LE LIEN SUIVANT AFIN D'EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'ESPACE D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE DU BAS-SAINT-LAURENT : <https://www.lapocatiere.ca/developpement-economique/espace-dacceleration-et-de-croissance-du-bsl/>

À noter que seuls les candidats retenus seront contactés et que le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

En partenariat avec

Québec

# Appel de candidatures



**Vos caisses Desjardins du Kamouraska ont lancé un appel de candidatures afin de pourvoir un ou des postes au sein de leur conseil d'administration.**

Renseignez-vous auprès de votre caisse ou visitez son microsite au [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) pour prendre connaissance de cet appel et connaître tous les détails.

L'appel de candidatures débutera dans la semaine du 18 janvier 2021 et demeurera ouvert pendant 20 jours.

**Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière**  
418 856-2340 | [desjardins.kamouraska.com](http://desjardins.kamouraska.com)

**Caisse Desjardins du Centre-Est-du-Kamouraska**  
418 492-4011 | [desjardins.com/kamouraska](http://desjardins.com/kamouraska)



## Un hommage à André Gagnon en webdiffusion

Les fans d'André Gagnon, décédé le 3 décembre dernier, pourront savourer un concert-hommage à l'œuvre de sa vie le vendredi 22 janvier à 20 h. En direct du Palais à Montcalm à Québec, le spectacle *Les 4 saisons d'André Gagnon* sera accessible en webdiffusion.

Stéphane Aubin est celui qui a eu l'idée de ce spectacle-hommage à l'œuvre du grand pianiste originaire de Saint-Pacôme. Lui-même pianiste et admirateur de la carrière d'André Gagnon, c'est en 2007 qu'il l'a approché avec l'idée de créer ce spectacle.

«Les Américains ont une plus grande tradition de mémoire envers leurs grands musiciens. Ici au Québec, ça commence, mais on dirait qu'on a encore de la difficulté à garder bien vivante la mémoire culturelle de nos artistes», exprime-t-il.

Loin d'avoir été créées à la hâte, *Les 4 saisons d'André Gagnon* ont nécessité 10 ans de travail avant d'être présentées pour la première fois à la Place des Arts à Montréal en 2017. Le spectacle a depuis bénéficié d'une cinquantaine de représentations un peu partout au Québec. André Gagnon l'a même vu à deux reprises, malgré la maladie qui l'affaiblissait ces dernières années.

«Il était content de voir que des plus jeunes se réappropriaient sa musique. André était aussi un perfectionniste. Il s'intéressait beaucoup aux petits détails. C'est ce qu'on avait en tête aussi quand on a monté le spectacle. Les petits détails, c'est ce qui compte quand on veut faire de la bonne musique», affirme Stéphane Aubin, qui assume la direction musicale et les arrangements du concert.

La chanteuse et comédienne Kathleen Fortin, la violoniste Uliana Drugova, le violoncelle Pierre-Alain Bouvrette, le contrebassiste Dominic Girard et le percussionniste Maxime Lalanne complètent l'alignement musical du spectacle. La coordination artistique est assurée par Patrice St-Pierre.

Les critiques élogieuses n'ont cessé de pleuvoir pour cette œuvre depuis sa grande première réalisée il y a près de quatre ans. Le travail imposant réalisé sur une décennie dans la création de ce spectacle ne fait pas craindre non plus à Stéphane Aubin que la représentation du 22 janvier soit perçue comme étant «opportuniste». «On l'a joué assez souvent pour éviter cette impression», poursuit-il.

Il ne cache toutefois pas que la symbolique de cette représentation sera très forte pour ses admirateurs, ne serait-ce qu'en raison du décès récent du célèbre pianiste. Le spectacle comme tel joue d'ailleurs beaucoup sur les symboliques par le biais des saisons, rappelle-t-il.

«L'effervescence du début de sa carrière s'inscrit bien dans le printemps; l'exubérance de l'été avec des pièces disco comme *Wow* fait très été; l'époque de l'opéra *Nelligan* réfère davantage à la nostalgie de l'automne; et les pièces plus contemplatives de son répertoire nous rappellent allégrement l'hiver», résume-t-il. Réservez votre accès au concert *Les 4 saisons d'André Gagnon* au [www.palaismontcalm.ca/concert-spectacle-quebec/hp2021-les-4-saisons-andre-gagnon/](http://www.palaismontcalm.ca/concert-spectacle-quebec/hp2021-les-4-saisons-andre-gagnon/). (M.P.)

# aires avec les gens de notre belle région... L'ACHAT LOCAL!

## Les Arts de la scène présenteront de la webdiffusion

À la suite de la dernière annonce du gouvernement, Les Arts de la scène ont dû apporter des changements à leur programmation spéciale Là-Maintenant — Hiver 2021. Cette situation force les ADLS à travailler de concert avec les producteurs afin de prendre les meilleures décisions pour chacun des spectacles visés par les nouvelles mesures. Les spectacles du 15 janvier au 6 février sont touchés par les modifications apportées à la programmation. Concrètement, ce sont dix spectacles qui seront présentés en webdiffusion ou tout simplement annulés. Grâce à un travail soutenu entre les ADLS et les producteurs de spectacles, quatre spectacles seront maintenus à la programmation spéciale hiver 2021. La technologie de la Webdiffusion, déployée l'automne dernier, permettra la présentation des spectacles de Colin Moore, Lorraine Desmarais et le spectacle jeunesse de Fredo le Magicien.

Les Arts de la scène de Montmagny ont même entamé le confinement du 9 janvier

dernier avec le spectacle de William Bisson et son band et leur hommage à Bob Bissonnette. Ce spectacle, initialement présenté le 9 janvier, sera disponible jusqu'au 6 février en webdiffusion sur demande.

« La situation nous a fait travailler un peu plus vite. Avant l'annonce de la nouvelle réglementation, nous avons devancé le tournage de deux spectacles pour nous assurer de pouvoir offrir de la culture à notre public. Les trois autres spectacles pourront être captés et diffusés en direct, comme nous avons fait tout l'automne. Nous continuons à offrir un service sécuritaire à la population des MRC de Montmagny et de L'Islet et même en dehors de ces frontières. Le web nous permet de joindre les gens où qu'ils soient », a dit Christian Noël, directeur général des ADLS.

Malheureusement, six spectacles ne pourront pas être présentés durant le mois de janvier et le début du mois de février, soit Les Trois Accords, prévu le vendredi 15 janvier; Mike Ward, le samedi 16 janvier; Matt

Holubowski, le samedi 23 janvier; Dominic Paquet, le samedi 30 janvier; Yvan Pedneault, le vendredi 5 février; Philippe Bond, le samedi 6 février.

Les ADLS tenteront de trouver de nouvelles dates afin de pouvoir présenter ces artistes. Tous les détenteurs de billets des spectacles touchés seront contactés par courriel.



**Colin Moore**  
Ven 29 janvier 2021 - 20h

Webdiffusion seulement

**Recherche femme ou homme pour ENTRETIEN MÉNAGER**  
1 fois aux 2 semaines.  
Matériel fourni.  
Très bien rémunéré.  
Contactez Lucie Bessette  
**514 814-5704**

9997P0321

**DUMAIS**  
camilledumais.com

**OFFRE D'EMPLOI**  
NOUS EMBAUCHONS

Joignez-vous à une équipe de plus de 50 employés

**CONSEILLER(ÈRE)  
EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
POSTE ÉTUDIANT**

Le conseiller ou la conseillère devra servir et conseiller la clientèle dans le département de quincaillerie et de matériaux de construction.

**Formation sur place**

**Temps partiel**

**Disponible immédiatement**

**Bonne condition de travail**

- Avoir un intérêt pour les matériaux de construction et les produits de quincaillerie.
- Aimer travailler en équipe, facilité à communiquer, avoir de l'entregent, être responsable, être polyvalent.

Faites parvenir votre candidature par la poste ou en personne au **1005, rue Lévesque à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0** ou par courriel à **Info@camilledumais.com**  
Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Marco Dumais

0022H0321\_2

### OFFRE D'EMPLOI



**CAISSIER(ÈRE) Temps plein de jour (32 à 40 h / sem.)**

Le ou la caissier(ère) effectue principalement l'opération de la caisse enregistreuse tout en offrant un service à la clientèle de grande qualité et en étant attentif aux besoins des clients.

**Le ou la caissier(ère) est entre autres responsable de :**

- Offrir un service à la clientèle exemplaire
- Effectuer les transactions avec le client
- Maintenir la propreté de la zone comptoir-caisse
- Réapprovisionner les étalages de marchandise
- Opérer la valideuse de Loto-Québec
- Effectuer l'inventaire / commande de tabac et confiserie
- Toute autre tâche connexe

**Aptitudes recherchées**

- Excellentes aptitudes interpersonnelles
- Excellentes aptitudes au service à la clientèle
- Rapide, efficace et travaille avec minutie
- Capacité à travailler en équipe

Si ce poste vous intéresse, venez porter votre C.V. à l'adresse suivante :

**Tabagie Accommodation Lunik inc.**  
510, avenue Martin,  
Saint-Pascal (Québec)  
G0L 3Y0  
À l'attention de Stéphane Laforest

0086H4719



1200, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-1811  
Télécopieur : 418 856-5863

### OFFRE D'EMPLOI

**Titre : Économe diocésain et délégué de l'évêque à l'administration financière du diocèse.**

**Description sommaire de tâche :**

Sous l'autorité de l'évêque, l'économe diocésain administre les biens du diocèse selon les lois et politiques en vigueur et rend compte au Conseil pour les affaires économiques.

À titre de délégué de l'évêque, en vertu de la *Loi sur les Fabriques*, il supervise l'administration temporelle des paroisses, soutient et guide les fabriques dans la réalisation de leurs différentes responsabilités en conformité avec les orientations diocésaines, lois ecclésiastiques et civiles.

L'économe diocésain agit aussi comme contrôleur financier de la Corporation épiscopale et comme procureur de l'évêché. À ce titre, il assure la gestion des immeubles appartenant au diocèse.

Début d'emploi : 1<sup>er</sup> mars 2021

**Champs d'activité :**

1. Au niveau du diocèse :
  - a) Ressources financières
  - b) Ressources humaines
  - c) Ressources mobilières et immobilières
  - d) Personne-ressource ou membre de différents comités
  - e) Soutien au développement et la réalisation de la mission pastorale du diocèse
2. Au niveau des paroisses  
Accompagnement et soutien des assemblées de fabrique
3. Et autres tâches connexes

**Prérequis :**

- Formation universitaire en administration, comptabilité, gestion ou autre domaine connexe;
- Un complément de formation en gestion des ressources humaines
- Une connaissance de l'Église catholique
- Deux ans d'expérience pertinente
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée
- Maîtrise de la suite *Microsoft Office*
- Capacité de faire de l'accompagnement auprès du personnel administratif

**Qualités recherchées et atouts :**

- Rigueur professionnelle
- Capacité d'adaptation et habileté pour travailler en équipe
- Souplesse pour un horaire de travail flexible
- Ouverture et respect de la dimension chrétienne et pastorale
- Bonne connaissance du territoire du Diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

**Conditions d'emploi :**

- 30 heures/semaine; salaire à discuter; conditions de travail avantageuses.

**Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature et leur CV avant 16 h 30 le 11 février 2021 par courriel à : [ecnome@diocese-ste-anne.net](mailto:ecnome@diocese-ste-anne.net).**

Seules les personnes retenues seront invitées en entrevue. Pour plus amples informations, communiquez à la même adresse. Le concours est ouvert aux femmes et aux hommes.

5199P0321

### ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022

#### PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2021-2022;

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2021-2022 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le site du centre de services scolaire :

<https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de se présenter à l'école :

- Enfants nés au Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada : acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Tous les documents pertinents en lien avec les besoins particuliers de votre enfant;
- Le **DERNIER BULLETIN** de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de **DEUX** preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :

- Compte de télécommunications (téléphonie, internet, etc.);
- Facture d'Hydro-Québec;
- Compte de taxes;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ.

#### PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2021-2022 :

Les parents recevront un courriel les invitant à compléter l'inscription 2021-2022 de façon électronique par le Portail MOZAÏK-Parents(Mozaïk-Inscription).

<sup>1</sup> Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :

Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5

Téléphone : 418 644-4545 | [etatcivil.gouv.qc.ca](http://etatcivil.gouv.qc.ca)

#### ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

*L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.*

#### ADMISSION (pour les nouveaux élèves) :

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire : [www.cskamloup.qc.ca](http://www.cskamloup.qc.ca).

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire prévu à cette fin disponible au <https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>.

#### INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire [www.cskamloup.qc.ca](http://www.cskamloup.qc.ca).

#### ENTENTE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE (Entente extra-territoriale)

*L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.*

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves qui ont déjà l'objet d'une entente de scolarisation au cours de la présente année scolaire :

Les parents de ces élèves doivent se procurer auprès de leur centre de services scolaire le formulaire **Entente de scolarisation avec un centre de services scolaire extérieur** et nous le transmettre entre le 1<sup>er</sup> et 28 février 2021 en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire : [www.cskamloup.qc.ca](http://www.cskamloup.qc.ca)

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves devront compléter en ligne le formulaire **Entente de scolarisation avec un centre de services scolaire extérieur** en allant sur le site du centre de services scolaire :

<https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon les Critères d'admission et d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

### HORAIRE PERSONNALISÉ DES ADMISSIONS 2021-2022

|                            | NOM DE L'ÉCOLE                                      | SECRETARIAT DE L'ÉCOLE   |
|----------------------------|---|--------------------------|
| SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP    | MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)                       |                          |
|                            | LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)             | 418 868-6836, poste 4910 |
|                            | NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (Saint-Épiphanie)              |                          |
|                            | VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)                           | 418 862-4266, poste 5110 |
|                            | DESBIENS (Saint-Arsène)                             | 418 862-5616, poste 5114 |
|                            | DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup) | 418 868-6850, poste 5010 |
|                            | SAINT-MODESTE                                       | 418 862-6072, poste 5112 |
|                            | ROY (Rivière-du-Loup)                               | 418 862-0562, poste 4815 |
|                            | INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup) | 418 862-6901, poste 3910 |
|                            | LA CROISÉE, 1ER CYCLE (Rivière-du-Loup)             | 418 868-2392, poste 3810 |
|                            | NOTRE-DAME-DU-PORTAGE                               |                          |
| LES PÉLERINS (Saint-André) | 418 862-5081, poste 4610                            |                          |
| LANOUILLE (Saint-Antonin)  | 418 867-1616, poste 4010                            |                          |
| SECTEUR SAINT-PASCAL       | HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)       | 418 868-6840, poste 4510 |
|                            | SAINTE-HÉLÈNE                                       | 418 856-7057, poste 4511 |
|                            | SAINT-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)            |                          |
|                            | MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)                  | 418 856-7050, poste 3410 |
|                            | SAINT-LOUIS (Kamouraska)                            |                          |
|                            | SAINT-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)             | 418 856-7053, poste 4710 |
|                            | SAINT-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)             |                          |
|                            | NOTRE-DAME (Mont-Carmel)                            | 418 856-7056, poste 4410 |
|                            | J.-C.-CHAPPAIS (Saint-Denis)                        |                          |

|                      | NOM DE L'ÉCOLE                                 | SECRETARIAT DE L'ÉCOLE   |
|----------------------|--|--------------------------|
| SECTEUR LA POCATIÈRE | SACRÉ-COEUR (La Pocatière)                     | 418 856-2823, poste 2210 |
|                      | DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)  |                          |
|                      | DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies) | 418 856-7045, poste 4310 |
|                      | DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)             |                          |
|                      | DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)                 |                          |
|                      | DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)           | 418 856-7047, poste 4211 |
|                      | DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)           |                          |

**Du 1<sup>er</sup> au 21 février 2021**

**Formulaire numérique à compléter**

<https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

Si vous êtes dans l'impossibilité de le compléter électroniquement, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école de votre secteur.

**Du 1<sup>er</sup> au 26 février 2021**

La secrétaire de l'école de votre secteur communiquera avec vous pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école.

Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est **TRÈS IMPORTANT** de procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « **Formulaires ou Services en ligne** » :

<http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/certificats-copies/certificat-copie-acte.html>

Si votre enfant est né au Canada, hors Québec, vous devez communiquer avec l'état civil de cette province pour commander le certificat de naissance. Le nom des parents doit être inscrit sur ce document officiel.

## Plus d'accidents mortels dans la région en 2020



Le Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles a enregistré 32 accidents mortels en 2020 sur les routes, comparativement à 28 l'année précédente.

À la grandeur du Québec, bien que l'année 2020 révèle une hausse du nombre de collisions mortelles par rapport à l'année 2019, passant de 217 à 228 cette année, nous constatons quand même que le bilan demeure sous la moyenne des cinq dernières années (qui est de 236 collisions).

Le bilan 2020 démontre que les principales causes des collisions mortelles sont : la conduite imprudente et les excès de vitesse (29 % des collisions); l'inattention/distraction (14 %); la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, les drogues ou la fatigue (10 %).

Soulignons par ailleurs que près de 20 % des victimes décédées dans des collisions routières ne portaient pas la ceinture de sécurité.

En ce qui a trait aux collisions impliquant au moins une motocyclette, nous dénombrons 52 collisions qui ont mené à 54 décès en 2020, cela représente une hausse du nombre de décès par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui se situe à 41.

Enfin, le bilan routier provisoire de l'année 2020 fait état de 18 piétons décédés et six cyclistes décédés. Alors que le nombre de piétons décédés a légèrement diminué face au bilan de 2019 (avec 21 décès), c'est un cycliste de plus qui a perdu la vie en 2020 comparativement à une moyenne de quatre pour les cinq dernières années.

## Six ans de prison pour Julie Ancil

Selon le journal Le Soleil, la trafiquante de Saint-Jean-Port-Joli Julie Ancil passera six ans derrière les barreaux. Elle a vendu du MDA, une drogue qui a contribué à la mort d'Anthony Miville et Marc-Olivier Parent en septembre 2019 à Rivière-du-Loup. Toujours selon le journal, le juge a conclu que les décès « doivent compter dans la balance comme un facteur aggravant le crime commis par Ancil ».

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Victorine Beaulieu en son vivant domiciliée au 401, 8<sup>e</sup> avenue Richard, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, est décédée à Québec, le 18 mars 2020. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M<sup>e</sup> Louis GARON, notaire, sise au 802, 6<sup>e</sup> avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Donné ce 14 janvier 2021.

Jean-Guy Roussel, liquidateur

1537P0321

## Bloc-notes

### LES ALCOOLIQUES ANONYMES

#### Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, [www.aa-quebec.org/region88](http://www.aa-quebec.org/region88).

### LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

#### Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

### NARCOTIQUES ANONYMES

#### La Pocatière

Groupe Revivre, FERMÉ pour l'hiver.

#### Rivière-du-Loup

Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

5483P0321

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2021, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement modifiant le zonage numéro 247-2021.

1. En résumé, ce premier projet de règlement modifie le règlement de zonage dans le but :

- de modifier le tracé de certaines zones et du périmètre urbain, et les usages autorisés dans la zone 24Mt, pour rendre conforme le zonage au Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de la MRC;
- de modifier le tracé des zones 12Ra, 16Rd et 17Rd, afin de planifier une nouvelle phase de développement résidentiel;
- d'ajouter l'usage « maison de chambres » dans la liste des usages de classe bifamiliale;
- d'étendre l'autorisation de la classe d'usage multilogements dans les zones de L'Islet Ville autour de l'épicerie;
- de réduire les marges de recul minimales dans les îlots déstructurés à 2 mètres;
- d'ajouter des normes pour des abris d'auto qui ne sont pas attenants à une résidence;
- de clarifier les normes sur l'abattage d'arbres.

2. En raison de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, il n'est pas possible de tenir une assemblée publique conventionnelle. Cependant, l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020 permet un autre processus de consultation :

- Par écrit, les citoyens et organismes qui désirent poser des questions ou des commentaires au conseil municipal pourront les soumettre jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2021, à 16 h. Par la suite, le conseil tiendra l'assemblée publique de consultation en formule numérique à 19 h le même jour, par le lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/87201364863>;
- Vos commentaires et questions pour le conseil municipal peuvent être acheminés à l'adresse : [urbanisme@lislet.com](mailto:urbanisme@lislet.com) ou par courrier au 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0;
- Si vous désirez poser des questions au personnel pour mieux comprendre une norme du premier projet de règlement, vous pouvez également appeler M. Alexandre Potvin, responsable du service d'urbanisme, au 418 247-3060, poste 227.

3. Le premier projet de règlement peut être consulté sur le site internet municipal à l'adresse suivante : <https://www.lislet.com/la-municipalite/service-d-urbanisme/reglement-de-zonage>

4. Le premier projet de règlement modifiant le zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Un nouvel avis contenant plus d'informations sur le sujet sera diffusé après l'assemblée publique de consultation.

FAIT À L'ISLET, CE 20<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2021.

Louis Breton, Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA

0620H0321

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2021

**Avis public** est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska que le comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Kamouraska a établi, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 9 h l'heure du début des séances ordinaires.

|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| Le 27 janvier 2021 | Le 23 juin 2021      |
| Le 24 février 2021 | Le 25 août 2021      |
| Le 24 mars 2021    | Le 22 septembre 2021 |
| Le 28 avril 2021   | Le 27 octobre 2021   |
| Le 26 mai 2021     | Le 10 novembre 2021  |

**Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.**

Donné à Saint-Pascal, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,  
Jean Lachance

Plus que jamais, c'est le temps d'être solidaires  
Encourageons!

**RE/MAX** *Élégance Inc.*

L'Islet Kamouraska

418 598-6031 418 856-1352



**Gilles Couture**  
courtier immobilier agréé

**René Bélanger**  
courtier immobilier

**Thérèse Rioux**  
courtier immobilier

Agence immobilière depuis 1986  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

**URGENT** ▶ RECHERCHONS CHALETs - MAISONS DE CAMPAGNE  
Acheteurs motivés



**SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

30, route 132



**SAINTE-GABRIEL**

181, av. des Érables



**SAINTE-ROCH-DES-AULNAIES**

1194, rte de la Seigneurie



**SAINTE-ROCH-DES-AULNAIES**

110, Pierre-de-St-Pierre



**SAINTE-JEAN-PORT-JOLI**

457, rue Dubé



**SAINTE-JEAN-PORT-JOLI**

323, Jean-Leclerc



**L'ISLET**

131, rue Notre-Dame



**SAINTE-PAMPHILE**

116, 1<sup>re</sup> Rue



**SAINTE-FABIEN-DE-PANET**

213, rue Nadeau

Voir toutes nos propriétés sur [gillescouture.com](http://gillescouture.com)

NOUVEAU :  
PAIEMENT  
MASTERCARD  
DISPONIBLE

**Petites  
annonces**

**PAYABLES AVANT LA PARUTION**

Porté à votre compte VISA ou Mastercard  
(frais de 1,00 \$)  
En argent ou par chèque  
à l'ordre du Journal Le Placoteux

**TARIFICATION**

Les taxes sont incluses dans les prix  
1<sup>re</sup> parution (20 mots) ..... 8,50\$  
Répétition ..... 7,50\$  
1<sup>re</sup> parution encadrée ..... 13,50\$  
Répétition ..... 12,50\$  
Mots additionnels ..... 0,25\$

**TARIFICATION (SUITE)**

Prière (max. 20 mots) ..... 8,50\$  
Prière longue ..... 17,00\$  
Prière avec image ..... 22,00\$  
Avis de décès ..... 75,00\$  
Remerciements de sympathie ..... 65,00\$  
Messe anniversaire ..... 65,00\$  
Retour de photo ..... 1,00\$

**Heure de tombée : vendredi 16 h 30**

Par téléphone - Saint-Pascal :  
418 492-2706, poste 101  
Sans frais : 1 855 492-2706  
Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : [petitesannonces@leplacoteux.com](mailto:petitesannonces@leplacoteux.com)

**Par la poste ou à nos bureaux :**  
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO  
Point de service à La Pocatière:  
Singer PFAFF, 502B, 4e Av.

**PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES\***

\*3 semaines consécutives, annonces identiques de  
20 mots et moins, taxes incluses.

**ASTROLOGIE**

Médium Québec réunit  
toujours pour vous de-  
puis + de 13 ans les  
meilleurs voyant(e)s du  
Québec, reconnus pour  
leurs dons et la qualité  
de leurs prédictions...  
Écoutez-les au **1-800-  
332-1036** et choisissez  
votre conseiller(e) per-  
sonnel(le). Depuis votre  
cellulaire faite le #(car-  
ré)4676. Pour les voir  
et mieux les connaître :  
[www.MediumQuebec.com](http://www.MediumQuebec.com)  
(03/02)

**LOCAL À LOUER**

Saint-Pascal. Plusieurs  
unités d'entreposage de  
5 X 10, accès restreint  
vous devez appeler pour  
avoir accès. 60\$/mois  
(inf)  
.....**418 333-2589** (Marc)

**PRIÈRES**

Remerciements au Sacré  
coeur de Jésus pour faveur  
obtenue et promesse de  
publier. (M.C.)

**RENCONTRES**

CONTACTS directs et ren-  
contres sur le service #1  
au Québec ! Conversations,  
rencontres inattendues, des  
aventures inoubliables vous  
attendent. Goûtez la diffé-  
rence ! Appelez le **438-899-  
7001** pour les écouter, leur  
parler, ou, depuis votre cellu-  
laire faites le #(carré)4676.  
Pour les voir et mieux les  
connaître : [www.MediumQue-  
bec.com](http://www.MediumQue-<br/>bec.com) (03/02)

**DIVERS À VENDRE**

Lot d'aspirateurs centraux  
usagers (reconditionnés).  
Plusieurs modèles dispo-

nibles : Beam, Duovac,  
Electrolux, Eureka, Aspi-  
ratex. Idéal pour chalet,  
garage, atelier. (inf)  
.....**418 856-3712**

À vendre, les 5 premiers  
albums complets de « Ré-  
novation Bricolage », avec  
étui et plusieurs revues. Le  
tout pour 120 \$. (inf)  
.....**418 856-4853** (le soir)

À vendre : exerciceur avec  
pieds et bras, 2 raquettes  
de tennis Jelinek vintage  
en bois, 1 raquette de  
badminton Carlton club  
spécial C990 avec sac  
jamais servi. Le tout  
pour 75,00 \$. (03/02)  
.....**418 856-1541**

# aires avec les gens de notre belle région... L'ACHAT LOCAL!

JEUX DU QUÉBEC 2022

## Relance du recrutement des « super bénévoles »

Après avoir dû reporter la symbolique 50<sup>e</sup> édition des Jeux du Québec 2021 à Rivière-du-Loup, Saint-Antoine, La Pocatière et Saint-Pascal, le comité organisateur relance son recrutement et sa préparation en vue de la tenue de l'événement... en 2022.

STÉPHANIE GENDRON

La pandémie de COVID-19 a chamboulé tous les plans de cet événement majeur. Toutefois, tout indique qu'il sera possible de tenir les compétitions du 4 au 12 mars 2022, alors que la population devrait être vaccinée.

La façon de qualifier les athlètes et de s'adapter aux changements du calendrier revient aux fédérations sportives. Évidemment, comme il s'agit d'un événement pour les 12 à 17 ans, certains jeunes de 17 ans précédemment qualifiés en prévision de l'édition 2021 auront eu 18 ans et ne pourront y participer.

« Cela relève des fédérations sportives qui vont décider si elles gardent les mêmes règles, car il y a des règles d'attribution pour chacun des sports. Certaines vont maintenir le même cadre, ce qui signifie que malheureusement des jeunes qui étaient qualifiés vont passer à côté », a indiqué la directrice Karine Malenfant.

### Super bénévoles

Le comité organisateur relance donc le recrutement des bénévoles qui superviseront les différents sites de compétition et d'hébergement. La compétition multisport se déploiera sur vingt sites, répartis à Rivière-du-Loup, Saint-Antoine, Saint-Pascal et La Pocatière, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Environ 200 postes bénévoles de directeurs de site, de directeurs de site adjoints et de délégués de secteur sont actuellement à pourvoir.

« Chaque site a son propre comité organisateur. Le super bénévole est responsable d'un secteur et va travailler avec son équipe de bénévoles. Certains sites demandent peu de gens, exemple une école primaire où il y a seulement de l'hébergement, qui est un site plutôt simple. Par contre, un site comme l'école secondaire de Rivière-du-Loup où tu as de l'hébergement, de l'alimentation, le village des athlètes, des compétitions, etc., ça commence à faire plus de secteurs à regarder », souligne Karine Malenfant.

Ce type de postes pourrait s'adresser, par exemple, à des retraités énergiques ou des travailleurs en quête de défis professionnels.

Tout au long de l'année, ces « super bénévoles » devront collaborer à l'organisation de leur site ou de leur secteur (alimentation,



Photo : Sport Québec.

communications, sécurité, accréditation, etc.) et au recrutement des bénévoles qui y seront rattachés.

Le symbolique 50<sup>e</sup> anniversaire (Rivière-du-Loup a accueilli les premiers jeux en 1971) sera souligné tout de même cette année, vers la fin de l'été, pour ensuite laisser place aux athlètes de l'avenir en 2022, lors des compétitions.

Au sujet des super bénévoles, une rencontre d'information se tiendra en visioconférence le 2 février prochain à 19 h 30 pour les personnes intéressées à s'engager activement. Déjà, plusieurs personnes se sont inscrites à peine quelques minutes après le lancement de l'invitation du comité. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 27 janvier prochain en envoyant un courriel à [benevole@rdl2022.jeuxduquebec.com](mailto:benevole@rdl2022.jeuxduquebec.com) ou en contactant Cynthia Martel, coordonnatrice de la planification et de la gestion par site, au 418 867-6714.

On attend 3000 jeunes athlètes et plus de 1500 entraîneurs, accompagnateurs, officiels et missionnaires de partout au Québec en 2022. Plus de 2000 bénévoles et une trentaine d'employés en assureront le déroulement, sur le territoire des MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska.



**GICLEURS**  
PIERRE PLOURDE

Votre partenaire de confiance contre les incendies

**SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE**  
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0  
[pplourde@gicleursplourde.com](mailto:pplourde@gicleursplourde.com)

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358



CMMTQ  
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

## Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.

418 683-8666 | [cancer.ca](http://cancer.ca)



**LOGEMENTS À LOUER**

Vérifiez nos disponibilités :  
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés  
Situés du 901 au 911, 12<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière

Marco Gingras, concierge : 418 856-6715  
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141  
Sans frais : 1 877 248-7141

[www.logementscotesud.com](http://www.logementscotesud.com)

50<sup>ans</sup> Bellema

**Vous cherchez un logement ou un local commercial?**  
Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger  
Logements chauffés et éclairés

**DISPONIBILITÉ :**  
Local commercial sur la 4<sup>e</sup> Avenue  
Un logement 4 1/2

**VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?**  
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie

**Bellema S.E.C.**

418 856-2566 (jour)  
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet  
418 598-7765 (soir) Mario Deguire  
708, 4<sup>e</sup> Avenue, bur. 202, La Pocatière

**Proprio Direct**  
AGENCE IMMOBILIÈRE

Denis Desjardins  
Courtier immobilier  
résidentiel et commercial

Pascal Jean  
Courtier immobilier  
résidentiel et commercial

Marie-Josée Couturier  
Courtier immobilier

Audrey D'Anjou  
Courtier immobilier Résidentiel

L'Équipe 418 551-2121

410, 4<sup>E</sup> AVENUE LA POCATIÈRE

VENDU! À PARTIR DE 2%\*

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT



144 500 \$

ST-PACÔME - 137 RUE GALARNEAU



149 900 \$

SAINT-PACÔME - 156 RUE GALARNEAU



149 500 \$

ST-ONÉSIME-D'IXWORTH - 22 CHEMIN DU VIDE



275 000 \$

ST-JEAN-PORT-JOLI - 903 DE GASPÉ OUEST



38 500 \$

TERRAIN

LA POCATIÈRE - CARRÉ BON ACCUEIL



249 000 \$

SAINT-PASCAL - 777 RUE BEAUDET

Chez

# OLIVIER

KAMOURASKA | CHRYSLER

# MAGASINEZ

dans le confort de votre foyer...

# C'EST POSSIBLE!



## Jeep

### CRÉATEUR DE LÉGENDES.

### LA MARQUE DE VUS **4X4** LA PLUS VENDUE AU PAYS



## Jusqu'à 10 % SUR LE PDSF et DES RABAIS POUVANT ATTEINDRE 10 000 \$

selon les modèles sélectionnés.

Contactez votre conseiller pour les détails.

LA PUISSANCE D'UN GROUPE  
**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

255, avenue Patry  
Saint-Pascal

418 492-3432  
1 800 363-3432



SÉBASTIEN BILODEAU  
Directeur

MATHIEU DE CARUFEL  
Directeur des ventes

BENOÎT CHOUNARD  
Conseiller aux ventes  
418 863-7430

OLIVIER DIONNE  
Conseiller aux ventes  
418 714-7707

OVIDE LÉVESQUE  
Conseiller aux ventes  
418 551-2532

MARIE-ÈVE DUMONT  
Directrice commerciale

[olivierkamouraskachrysler.com](http://olivierkamouraskachrysler.com)